

RÉGIONS

LE DEVOIR, LE JEUDI 23 JUILLET 1998

Îles-de-la-Madeleine

Les deux derniers gardiens de phare du golfe Lauréat Leblanc et Luc Arseneault ont vécu des années sur le Rocher-aux-Oiseaux

JEAN CHARTIER
LE DEVOIR

Lauréat Leblanc, le dernier gardien de phare dans le golfe du Saint-Laurent, a regardé les bateaux au large pendant 20 ans, installé sur le Rocher-aux-Oiseaux, la première des îles de la Madeleine, la plus petite, la plus haut perchée, celle que Jacques Cartier voyait en premier quand il arrivait de Blanc-Sablon, et qu'il appela l'île aux Margaulx, tant il y avait de fous de bassan.

Le gardien du phare dit qu'il y a 300 000 oiseaux sur l'île. Depuis son départ, ils ont pris possession des lieux. Le vert a disparu sur le Rocher-aux-Oiseaux. Autrefois, à 40 mètres de hauteur, on préservait le côté jardin. Tout a blanchi sous la fiente.

Lauréat vivait sur son rocher pendant un mois, été comme hiver, puis il se rendait voir sa famille en hélicoptère. Par tout temps, il humait le vent. Ça ne l'embêtait pas. Mais pour lui, le bonheur, c'est l'île Brion, l'île fertile à mi-chemin entre le Rocher-aux-Oiseaux et la pointe Est des Îles-de-la-Madeleine, tandis que son île se dresse au loin, à 24 kilomètres.

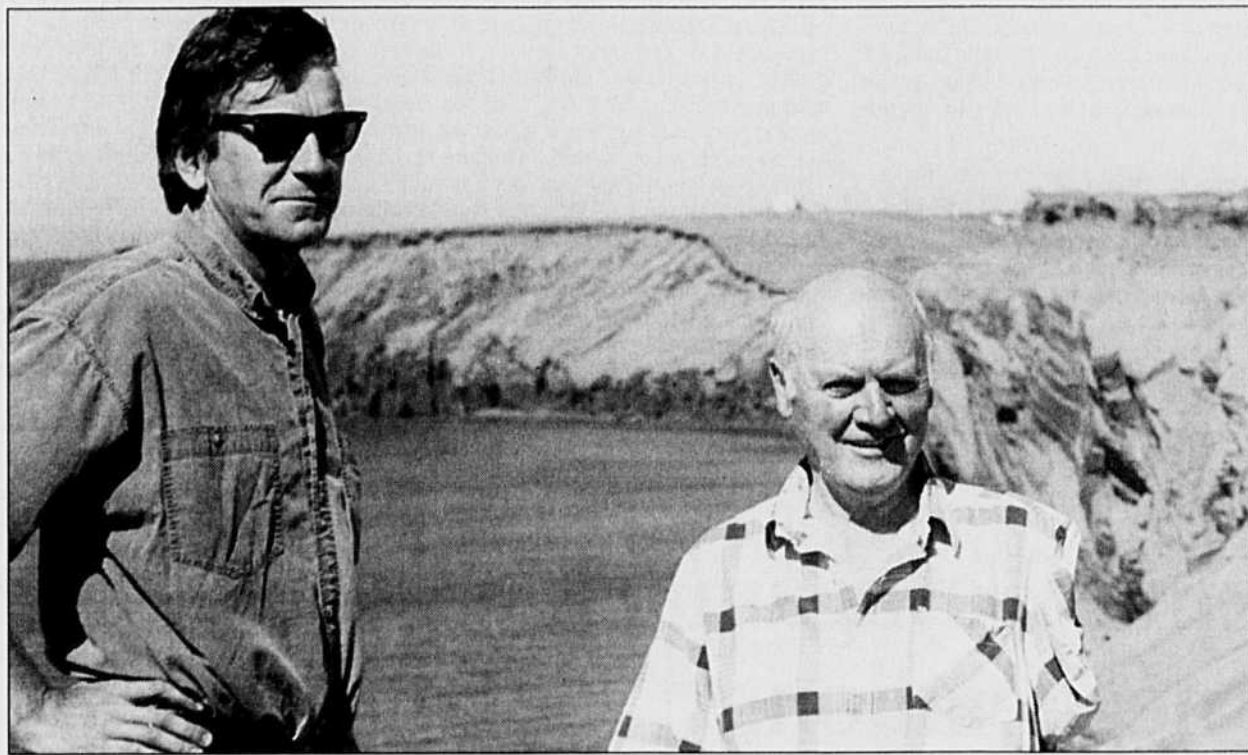
Lui, il gardait le chenal laurentien à l'est, sur la route maritime du détroit de Cabot. Il a vécu sur l'île Brion un été, une île six fois plus grande que son rocher, à mi-chemin de l'archipel, mais la garde côtière a fermé ce phare dix ans avant le phare du Rocher-aux-Oiseaux.

Au milieu des oiseaux

Luc Arseneault, lui, a vécu trois étés, un printemps et un hiver sur le Rocher-aux-Oiseaux, une vie de moine. Il dit qu'il criait au loup à la pleine lune, effrayant les oiseaux pour la beauté du geste. Il lisait Alexandre Dumas sur son rocher et tenait son journal de bord.

Le jour de Pâques, il a préparé un festin pour un autre gardien du phare, Philip Quinn. Mais ce résident de l'île de la Grande-Entrée lui a dit que chaque gardien se faisait à manger lui-même au phare. C'était la tradition depuis 100 ans. Il n'y dérogea pas. Luc n'en est pas revenu de son repas refusé par le deuxième ermite. Maintenant, il tient l'auberge de la P'tite Baie à Havre-aux-Maisons.

A l'époque, il regardait les maca-



Luc Arseneault et Lauréat Leblanc, les deux derniers gardiens de phare du Rocher-aux-Oiseaux, se tiennent devant les falaises de L'Étang-du-Nord, près du Cap du Phare. A cet emplacement, on a rasé la maison du gardien et l'ancien phare pour construire à 100 mètres un nouveau phare automatique en fibre de verre.

JEAN CHARTIER LE DEVOIR

reux moines, les oiseaux aux gros becs orange et jaune, ainsi que les fous de bassan qui criaient sans cesse sur le rocher, même à proximité du sentier balisé, la voie du bâtiment pour la corne de brume. Il s'occupait du feu, le point de repère au loin, en mer.

Plus personne ne descendait à la mer par l'escalier de bois, celui-ci étant devenu une ruine. Luc utilisait l'escalier de fer très étroit, de l'autre côté du rocher, malgré le treuil d'origine cassé, en suivant la pente abrupte du cap.

«Avec des notions d'alpinisme, on pouvait descendre à une petite plage»

«Avec des notions d'alpinisme, on pouvait descendre à une petite plage, dit Luc Arseneault. Mais les bateaux n'approchaient pas. Parfois, le gardien McLane tirait des gros phoques à tête noire. Parce que le cheptel des phoques était trop gros. En 1985, on donnait un bonus pour ça.»

Tout le ravitaillement des gardiens se faisait par hélicoptère sur le rocher surélevé, près du chenal Lau-

rentien de 150 mètres d'eau. Luc entendait à la radio les hommes de bateau. «Mais on ne pouvait pas parler à notre femme. C'était idiot. Jamais un bateau n'a arrêté. Il y a des hauts fonds autour du Rocher-aux-Oiseaux», explique-t-il. Avec leurs quilles, les bateaux risquaient de toucher le fond en s'approchant. Il y a eu des naufrages, assez loin du rocher. «Moi, je n'en ai pas vu», ajoute cependant Luc Arseneault.

Lauréat Leblanc habite à l'Étang-du-Nord depuis sa retraite, après 20 ans sur le rocher en compagnie des fous de bassan. Il a vu les bateaux de l'Iron Ore passer leur trajet, les pétroliers devenir moins nom-

breux, et les bateaux de pêche en difficulté, avant l'abandon définitif du rocher. Il dit que les bateaux passaient à trois kilomètres et qu'il les distinguait très bien; mais il se souvient surtout d'un petit bateau de pêche qui ne pouvait plus démarrer.

Le drapeau acadien flotte au seuil

de sa maison aux couleurs pastel. Il raconte que son ancêtre, Daniel Leblanc, est venu du Massachusetts, où il avait été déporté, et qu'il s'installa d'abord à l'île Miquelon avant de venir à l'Étang-du-Nord, l'un des premiers villages des Îles-de-la-Madeleine.

Lauréat Leblanc a pêché à l'île d'Anticosti dans sa jeunesse et a navigué de Halifax à Resolute Bay, dans le Grand Nord, pour la garde côtière. Il s'est installé sur l'île Brion avant d'être déplacé sur le rocher abrupt, petite île austère dans le golfe, le rocher inaccessible devenu phare en 1870.

Lauréat Leblanc se souvient du passage de la frégate *Le Colbert* en 1967, qui avait le général de Gaulle à son bord. Luc Arseneault, lui, parle du *Pouchkine*, une ville flottante illuminée qui passa en pleine nuit, près de l'île. Tout à coup, l'île était habitée d'une rue principale.

D'Anticosti à Brion

«Je suis venu au monde marin, raconte Lauréat Leblanc. J'ai pêché la morue à trois cents la livre, le homard

à trente cents. Une année, à la pêche, on gagnait 12 000 \$, une autre année, 4000 \$. J'avais mon bateau. J'ai pêché le homard à la pointe Est d'Anticosti.»

C'était payant, la pêche à Anticosti, mais loin, «à 145 milles des Îles-de-la-Madeleine», ce qui signifie un éloignement de neuf semaines pour le homard. Mais de façon générale, «c'était pas "vargoux", la pêche dans ce temps-là, pas comme aujourd'hui», dit-il. En 1959, il a navigué à Halifax, à Sydney, à Saint-John's.

Il a fait le saut de marin à gardien de phare en 1966. Il a séjourné sur l'île Brion, une terre rouge avec des blés jaunes et des arbres verts quand il y avait un quai. Il y a séjourné avec sa famille.

Un rêve. Même si on a recensé 40 naufrages à Brion, la même chose qu'au Rocher-aux-Oiseaux.

Il raconte que les mouettes arrivent le 15 mars sur le rocher de 250 mètres par 100, avant les fous de bassan, et que c'est en mars que la visibilité est la meilleure. «C'est le seul temps où tu vois le Cap-Breton, le cap Nord avec sa silhouette très haute. L'intérieur du Cap-Breton, c'est des montagnes», dit-il.

Les marmettes de Troil, qui ressemblent à de petits pingouins, arrivent par la suite. Leur viande, selon Lauréat Leblanc, goûte comme l'ou-

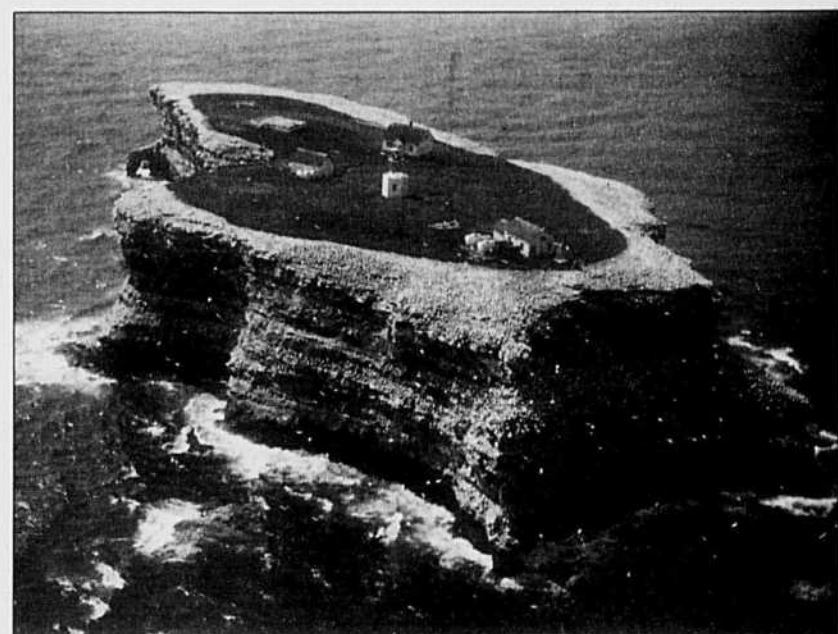
tarde. «Des loup-marins, on en a tué pas mal. La mâchoire valait 25 \$ jusqu'en 1985, payé par le ministère, mais il fallait le nettoyer, une corvée.» Lauréat pêchait parfois à un kilomètre du rocher, ou sur la pointe, le maquereau. Quand l'échelle s'est brisée, il ne pouvait plus descendre à la plage et aller à la pêche.

Ce phare, le premier dans le golfe, indiquait la route aux marins de Cabot à Anticosti. Lauréat nettoyait les vitres pour le feu quand on a remplacé le vieux phare, celui qui éclairait à l'huile de charbon, le kérosène.

Mais le feu a été automatisé et en 1987 on a installé une lumière à batterie. Néanmoins, le phare du Rocher-aux-Oiseaux a conservé un gardien, en raison de son grand isolement, pour aider les marins en déperdition. Il n'y a plus personne.

A l'île du Cap-Breton, le gardien du phare de l'île Saint-Paul, près du cap Nord, marquait l'imminence du détroit de Cabot, en face de Port-aux-Basques, le troisième cap à 100 kilomètres.

Le gardien de Nouvelle-Écosse est le seul qui soit resté en poste après Lauréat Leblanc. «Ils ont tout fermé, dit cet Acadien, c'est criminel. Ils ont même fermé la radio météo à Cap-aux-Meules cet été. Un bateau au large ne va plus avoir que la météo Internet.»



Le Rocher-aux-Oiseaux à 24 kilomètres à l'est des Îles-de-la-Madeleine, un îlot d'une centaine de mètres de large sur 250 mètres.

Le coup du crabe d'Alaska

Les crabiers du golfe ont eu une saison moins extraordinaire en raison de la faiblesse du yen et du doublement des quotas de pêche dans cet État américain

JEAN CHARTIER
LE DEVOIR

Les Japonais achètent le crabe par conteneurs, soit par lots de 28 000 livres, aux Îles-de-la-Madeleine. Mais la compétition de l'Alaska est terrible depuis le printemps. Les Pêcheries Gros-Cap aux Îles-de-la-Madeleine expédient leur crabe des neiges par Halifax sur des porte-conteneurs qui traversent le canal de Panama et le Pacifique.

Si le crabe prend la voie de Moncton, il se rend à Vancouver par train. Les trajets du crabe vers le Pacifique paraissent imprévisibles. Jean-Yves Cyr, le directeur général de Pêcheries Gros-Cap, évoque la compétition forcenée de l'Alaska à l'égard des pêcheurs de Cap-aux-Meules depuis le début d'avril.

Son usine envoie à un grossiste japonais 600 000 livres de crabe pour 60 clients. Jean-Yves Cyr dit que le crabe des neiges d'Alaska se vend moins cher que le crabe des neiges du golfe.

On trouve aussi du crabe des neiges en mer de Russie. Mais le crabe du Saint-Laurent est plus coloré, plus rouge quand il cuit. Quant au King Crab, il est plus cher que le crabe des neiges.

Jean-Guy Cyr explique: «En Alaska, ils ont doublé les quotas de crabe aux pêcheurs en 1998. Alors, le prix est tombé de 4 \$ la livre à 1,50 \$.» Autrement dit, la meilleure pêche dans le golfe du Saint-Laurent, depuis le moratoire sur la pêche au poisson de fond, a pris un coup dur. «Vous savez, 98 % de notre crabe va au Japon. Le prix est basé sur la qualité, mais c'est 134 yen au dollar américain au lieu de 84 yen. Alors, le prix en prend un coup.»

Pour lui, la demande de crabe des

neiges à Montréal reste très faible. La conjoncture apparaît donc mauvaise, même dans cette pêche qui était la meilleure de la décennie. La livraison à Montréal ne lui paraît pas évidente.

«Vous savez, 2000 livres de crabe des îles livrées en 24 heures à Montréal, ce n'est pas intéressant. De Rimouski, il n'y a que sept heures de route au lieu de 24. Alors, on n'est pas vraiment en compétition avec eux.»

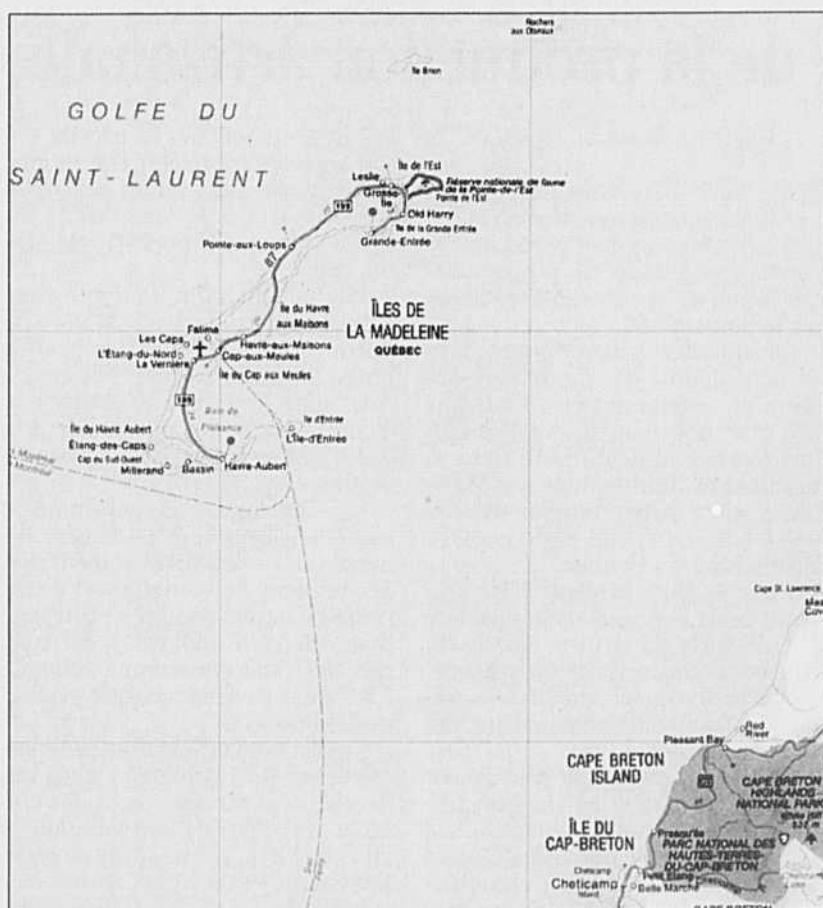
Aux Îles-de-la-Madeleine, les usines emploient des Japonais pour l'inspection du crabe des neiges à destination de leurs clients. C'est le cas à Gros-Cap, à Havre-Aubert et à l'Étang-du-Nord.

Le retard du plan de pêche

Ce printemps-ci, la pêche au crabe n'a commencé qu'à la fin d'avril au lieu du début en raison du retard du plan de pêche du ministre Anderson, précise Michel Leblanc, le directeur adjoint de l'usine. «Le crabe le meilleur se pêche au début d'avril. Alors, cette année, le crabe était moins beau.» La situation s'est détériorée par rapport au printemps 1997, qui était une moins bonne saison que 1996.

Le directeur général de l'usine lève les bras au ciel: «On a 40 000 livres de crabe de moins comme quota par pêcheur, 170 000 livres au lieu de 210 000. Quatre bateaux nous livrent depuis 1990 le crabe. Les mêmes pêcheurs. Et les mêmes biologistes déterminent la pêche chaque année.»

Les deux années précédentes, Pêches et Océans avait accordé des hausses dans les quotas de pêche au crabe. Des permis ont été donnés à des pêcheurs côtiers. En 1995, 1996 et 1997, les petits pêcheurs ont obtenu des quotas. Mais ce printemps, il



LE DEVOIR

ÉCONOMIE

Le dollar canadien tombe sous les 67 ¢ ... et la Banque du Canada ne peut rien y faire, selon les économistes

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Au moment où le dollar a fracassé record par-dessus record pour tomber, hier, sous les 67 ¢ US, de plus en plus d'analystes se rangent derrière l'immobilisme de la Banque du Canada. On reconnaît la pertinence de son refus à amplifier le recul de la croissance économique en se lançant à la défense d'un dollar en perte. Constatant l'impuissance d'une intervention pour contrer la glissade continue d'une devise malmenée par la crise asiatique, ces analystes n'essaient même plus de prévoir où le dollar pourrait trouver son point d'ancrage.

«Au point où nous en sommes, une remontée notoire des taux d'intérêt ou une action directe sur le marché serait probablement futile, et très coûteuse», a reconnu l'économiste en chef de la Banque Toronto-Dominion, Ruth Getter. Son homologue chez Midland Walwyn Capital, Mark Mullins, a qualifié de «contre-productive» une action de la banque centrale allant dans le sens d'une hausse des taux directeurs. «L'attitude actuelle de la Banque du Canada est pro-

bablement la bonne, d'autant plus qu'il n'y a aucune raison pour durcir la politique monétaire.»

Encore hier le dollar canadien établissait de nouvelles marques historiques. En atteignant un creux de 66,82 ¢ en cours de séance, et en fermant à 66,88 ¢ US, en baisse de 14 centièmes. La devise a, une nouvelle fois, subi les effets de ce mouvement vers les titres obligataires américains, considérés comme étant des valeurs refuges. Un mouvement amplifié hier par les doutes des investisseurs quant à l'impact qu'aura le nouveau gouvernement nippon sur la restructuration et le redressement de l'activité économique au Japon.

Vers le 66 ¢ ?

«On s'en va vers les 66 ¢», a lancé François Dupuis, économiste et stratège au Mouvement Desjardins. «Le prochain objectif des cambistes est 1,50 \$ [soit 66,67 ¢ US]. C'est le prochain support technique, un support qualifié de très important. Et l'on pense qu'il pourrait être franchi à la baisse.»

A l'instar de ses collègues, M. Dupuis n'ose s'aventurer

à prévoir le niveau où s'arrêtera le dollar. «Tout ce que la Banque du Canada peut ou doit espérer, c'est que tôt ou tard les cambistes et les spéculateurs vont réaliser que le dollar est tombé trop bas. On l'a vu avec le dollar australien. Il est passé de 80 ¢ à 58 ¢ US en un an. Il est remonté depuis trois semaines pour osciller aujourd'hui autour des 62 ¢.»

On souhaite, ainsi, que le «fondamental» de l'économie canadienne réussisse à s'imposer et à provoquer un renversement de tendance. «Selon la théorie des pouvoirs d'achat, la juste valeur marchande du dollar canadien se situerait entre 77 et 80 ¢ US. C'est très imprécis comme approche, mais je dirais que le dollar est, tout de même, 10 ¢ sous sa valeur présente», a estimé M. Dupuis.

François Dupuis joint sa voix à nombre d'économistes et d'analystes pour reconnaître que la Banque du Canada fait bien de ne pas commander une hausse des taux d'intérêt. «Nous voyons de plus en plus de signaux faisant ressortir un ralentissement de l'activité économique au Canada. La baisse du dollar va contribuer à rééquilibrer le commerce extérieur et ce, sans que ces effets soient contrecarrés par un étouffement de la demande intérieure,

qui résulterait d'une hausse des taux d'intérêt.»

Selon la lecture de l'économiste de Desjardins, les cambistes font présentement valoir qu'il faudrait une hausse d'au moins 100 points de base des taux directeurs de la Banque du Canada, et ce pour «peut-être» arrêter la glissade du dollar, sans plus. «Or, quels seraient les dégâts d'une telle hausse sur l'activité économique? Il faut choisir le moindre mal.»

Il rappelle que le dollar est, certes, en difficulté, et qu'à 1,50 \$ (66,67 ¢ US), il s'enfoncerait davantage dans une zone grise, ce qui pourrait inciter la banque centrale à bouger. Or «le phénomène est mondial. En parallèle notre dollar se maintient face aux autres devises, l'économie ralentit et il n'y a toujours pas d'inflation. Il ne faut pas, non plus, oublier que les cambistes sont très puissants. Il peut se négocier, chaque jour, 30 milliards de dollars canadiens. Ce n'est pas avec ses 20 milliards de réserve que la banque centrale peut faire quelque chose. Si les cambistes veulent jouer à la baisse une devise, tout sera interprété négativement. Même une hausse des taux d'intérêt, et son effet de ralentissement sur l'activité économique.»

Conflit chez Abitibi-Consol

Une section de l'usine Wayagamack est exclue des négociations

MARIE TISON
PRESSE CANADIENNE

Une fissure est apparue dans le front commun du syndicat des employés d'Abitibi-Consolidated alors qu'il s'apprêtait à rencontrer hier le conciliateur québécois nommé dans ce dossier.

Les représentants du Syndicat des communications, de l'énergie et du papier (SCEP-FIQ) ont expulsé des négociations la section locale 222 de l'usine Wayagamack de Trois-Rivières. Les membres de la section n'auront plus droit aux prestations du fonds de grève spécial, qui s'élevaient à 117 \$ cette semaine. Cette somme s'ajoutait aux prestations régulières de 200 \$ par semaine. Le fonds de grève spécial est fourni par les sections locales d'autres entreprises, qui espèrent bénéficier du contrat type que pourrout obtenir les travailleurs d'Abitibi-Consolidated.

Le président de la section locale 222, Jean-Pierre Lebel, et cinq représentants de cette section n'ont pu participer à la réunion convoquée hier à Montréal par le conciliateur Fernand Matteau. Ils ont dû reprendre le chemin de Trois-Rivières. «C'est sûr que nous sommes déçus, a déclaré M. Lebel aux journalistes. Si la démocratie c'est ça, je n'ai plus de commentaires à faire.»

Le représentant national du syndicat, Claude Gagnon, a affirmé hier que les membres de la section locale 222 s'étaient eux-mêmes exclus du

groupe de négociation en tenant un vote secret sur le retour au travail, il y a une dizaine de jours. La section locale 222 a décidé de ne pas dévoiler les résultats lorsque les membres de la section locale 216, de la même usine, ont exprimé à main levée leur volonté de ne pas reconsidérer le vote de grève.

La section locale 216 compte 450 membres, alors que la section locale compte environ 170 papeteries.

M. Gagnon a affirmé que les 23 sections locales des usines d'Abitibi-Consolidated en grève avaient approuvé une série de règles pour les négociations, et notamment de mettre de côté leur autonomie coutumière le temps de négocier un contrat type. La section locale 222 a passé outre à cette règle, a-t-il déclaré. Il s'agit d'une question particulièrement importante pour le syndicat parce qu'il tient à négocier avec l'employeur une entente type, qui s'appliquera à toutes les usines.

Rencontre avec le conciliateur

Abitibi-Consolidated ne veut pas d'une seule table de négociations et préfère négocier usine par usine. M. Gagnon a déclaré que lorsque cette question sera réglée, les négociations pourront déboucher rapidement sur une entente.

Les représentants syndicaux des cinq usines québécoises d'Abitibi-Consolidated en grève sont arrivés hier à Montréal avec l'espoir que le conciliateur pourra faire avancer les



L'usine Wayagamack de Trois-Rivières

choses à ce sujet. «Si on avance d'un pouce, ce sera toujours mieux que zéro», a déclaré M. Gagnon.

En fin d'après-midi, le conciliateur avait rencontré les deux partis, sans qu'une des deux parties ait signalé quelque progrès que ce soit.

Les travailleurs du local 222 ont exigé un vote sur le retour au travail parce qu'ils craignent que l'entreprise ne ferme l'usine Wayagamack, un établissement moins rentable

que d'autres. Abitibi-Consolidated avait fait savoir que l'usine perdait des clients, ce qui remettait en cause sa survie.

Quatre usines d'Abitibi-Consolidated en Ontario et deux usines dans les provinces de l'Atlantique sont également en grève. En Ontario, une décision de la Commission des relations de travail a déjà obligé le syndicat à prévoir des tables de négociations séparées.

Les exportateurs français haussent le ton contre la SAQ

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Les voies diplomatiques empruntées à la mi-juin ne semblant pas vouloir faire bouger rapidement les choses, la Fédération des exportateurs de vins et de spiritueux de France entend emprunter la voie des tribunaux pour forcer la Société des alcools à régler le différend autour de la commercialisation des vins de cépage.

Dans un envoi daté du 21 juillet, la puissante fédération a, au nom de ses 500 membres, mentionné que «son conseil d'administration, qui s'est réuni la semaine dernière, a décidé de saisir officiellement les autorités françaises et européennes afin qu'une action forte soit entreprise auprès des autorités canadiennes pour faire respecter les dispositions relatives aux modalités de vente des boissons alcooliques par les titulaires de permis d'exportation». Concernant les «dérives auxquelles on assiste dans la présentation et la promotion des vins distribués par le réseau des épiceries au Québec», la fédération, qui représente tout ce qui se vend comme vins français au Québec, avait, en juin dernier, formulé ses exigences:

■ «soit d'étendre aux vins importés en bouteilles l'accès au réseau des épiceries»;

■ «soit de revenir à une application stricte des règles de commercialisation applicable à ce réseau».

À l'option diplomatique, la Fédération des exportateurs de France entend greffer une démarche juridique afin d'obtenir des tribunaux un jugement déclaratoire avec injonction. Un bureau d'avocats montréalais a été mandaté à cette fin. À cette démarche viendra s'ajouter celle de la California Wine Institute, sous l'impulsion du plus grand fabricant de vin au monde, Gallo. L'institut californien a également mandaté un bureau d'avocats montréalais afin de «monter» le dossier, a-t-on appris de sources sûres.

On veut, ainsi, forcer la SAQ à rétablir les pratiques commerciales en conformité avec sa propre loi constitutive, qui établit clairement que «seuls les vins de table sans appellation

d'origine et sans indication de cépage, embouteillés au Québec sous des marques exclusives», peuvent avoir accès au réseau des détaillants en alimentation. À défaut de quoi les producteurs étrangers exigent la réciprocité et un traitement similaire aux pratiques acceptées par les embouteilleurs présents au Québec.

Version de la SAQ

À la SAQ, on est conscient de la gravité de la situation. «Il est évident pour tous que si la situation dans les épiceries n'est pas réglée rapidement, les pays exportateurs de vins exigeront la réciprocité, c'est-à-dire le droit de vendre eux aussi des vins de cépage en épicerie. On peut imaginer le danger pour les succursales de la SAQ si les quelque 12 000 épiceries du Québec avaient le droit de vendre des vins importés mis en bouteilles en pays d'origine. Ce serait le début de la fin pour nos succursales», a écrit le président de la société d'État, Gaétan Frigon, dans une lettre aux employés datée de mardi.

Et il a reconnu l'illégalité de la situation qui prévaut actuellement au Québec. «La saga judiciaire actuelle joue donc contre la SAQ car, en continuant, elle risque de rendre normale en épicerie une situation qui ne l'est pas et ne doit pas le devenir.»

La SAQ doit déjà se débattre avec une poursuite en Cour supérieure intentée par l'agence Vins Philippe Dandurand, une démarche qui a reçu dernièrement l'appui des quelque 40 membres de l'Association des agents en vins, bières et spiritueux représentant la quasi-totalité des fabricants importateurs de vins vendus par la SAQ. Se retirant de la voie des tribunaux pour se lancer, plutôt, à la recherche d'un compromis, la SAQ fait un faux pas, dit-on. On déplore qu'au lieu de tout simplement faire respecter la réglementation actuelle, la SAQ cherche à obtenir un consensus local et à faire accepter, en recourant à des «tordages de bras» au besoin, de nouvelles politiques commerciales qui demeureraient, de toute façon, en contradiction avec des accords internationaux et, donc, contestés par les exportateurs étrangers de vins.

Audiences sur les coûts de l'essence

La Régie de l'énergie paiera pour les consommateurs

FRANÇOIS NORMAND
LE DEVOIR

Afin que soit représenté «l'intérêt public», la Régie de l'énergie du Québec payera ou remboursera les frais des groupes de consommateurs qui participeront, à compter de la fin août, aux audiences publiques sur les coûts d'exploitation que doit supporter un détaillant de produits pétroliers.

Dans une décision rendue publique mardi, la régie a rejeté les quatre demandes en révision — dont la principale concernait le paiement ou le remboursement des frais — qu'avaient effectuées conjointement en avril dernier les pétroliers Impériale, Shell, Pétro-Canada et Ultramar.

Elles reprochaient à la régie d'avoir octroyé «des frais préables à la Fédération nationale des associations des consommateurs [FNACQ] et à Option consommateurs jusqu'à un montant maximal de 20 000 \$».

Les quatre pétroliers contestaient notamment l'absence de compétence de la régie pour payer ou rembourser des frais aux groupes de consomma-

teurs, et, par extension, des frais préables lors des audiences publiques concernant les produits pétroliers.

Dans sa décision, la Régie affirme qu'elle est dans son bon droit de payer ou de rembourser ces frais puisque sa démarche répond à ces cinq conditions:

■ l'intérêt public doit justifier le paiement;

■ c'est la régie qui paie et non un distributeur;

■ la nature des frais (dépenses et frais d'experts) justifie la démarche;

■ la régie paie à des groupes de personnes réunies;

■ la régie paie pour la participation à des audiences publiques.

Enfin, selon la régie, «sans un financement adéquat, les deux associations de consommateurs [la FNACQ et Option consommateurs] seraient, à toutes fins utiles, exclues et il ne resterait plus au dossier qu'un seul organisme [la CAA] voué à la défense de certains consommateurs. Or la crédibilité de la décision à être rendue dépend, en partie, du fait que tous les points de vue soient entendus et non seulement certains intérêts.»

L'assurance-dépôt aura bientôt payé ses dettes

GORD MCINTOSH
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — La Société d'assurance-dépôts du Canada prévoit qu'elle aura remboursé, ce mois-ci, tous les fonds qu'elle avait dû emprunter d'urgence au Trésor fédéral dans le but de demeurer à flot, lors de la vague de faillites d'institutions financières lancée au début des années 80.

Dans son rapport annuel déposé à Ottawa, hier, elle a également fait savoir que son déficit opérationnel, qui atteignait plus de 1,7 milliard il y a quatre ans, serait finalement chose du passé, cette année.

La société de la Couronne, qui assure les dépôts effectués par la plupart des banques et fiducies, s'est retrouvée au bord de la faillite dès 1984, alors qu'elle fut contrainte de rembourser ses déposants à mesure que s'accumulaient les faillites, tout au long des années 80 et durant la première moitié de la présente décennie. Depuis, la Société d'assurance-dépôts du Canada a établi un fonds de prévoyance de 400 millions devant lui permettre de faire face à toute crise qui, à l'avenir, pourrait secouer le secteur financier.

La société est habituellement subventionnée à même les primes que lui

versent les institutions financières qu'elle assure. Toutefois, elle n'était pas prête à faire face à la succession de faillites de ces dernières années. Dans son rapport, l'organisme indique qu'il mettra en place un système en vertu duquel les institutions chancelantes devront payer davantage si elles souhaitent voir leurs dépôts assurés, en 1999.

De toute l'histoire de la société fondée il y a 31 ans, 1992 fut la pire année. Le total des prêts d'urgence consentis par l'État, donc par les contribuables, atteignait alors 3,7 milliards tandis que le déficit accumulé était de 1,6 milliard. Rien qu'en 1992, cinq compagnies de fiducie comptant 13,2 milliards de dépôts assurés se sont retrouvées dans le rouge.

Durant les années 80, 27 institutions financières comptant plus de 8,3 milliards en dépôts assurés ont fait faillite. Quatre de celles-ci étaient des banques.

La Société d'assurance-dépôts du Canada a indiqué qu'elle devait 402 millions au gouvernement durant l'année fiscale close en mars dernier, comparativement à 865 millions un an auparavant. Son déficit accumulé atteignait 539 millions lors de l'exercice qui vient d'arriver à terme, contre 1,17 milliard un an plus tôt.

Les grands brasseurs doivent tenir compte de la production artisanale

PRESSE CANADIENNE

Toronto — Les deux plus grands brasseurs au pays, Molson et Labatt, comptent sur leurs produits régionaux pour stopper la progression des bières de type artisanal produites par la concurrence.

La Brasserie Labatt tient compte de la popularité des produits régionaux de type artisanal en offrant des marques populaires telles que la Kokanee en Colombie-Britannique et la Keith's dans les Maritimes, ainsi qu'une boisson alcoolisée à base de citron et de malt, la Boomerang, au Québec.

Pour sa part, Molson offre une bière à saveur de limonade ainsi que la Dave's Honey Brown, afin de repousser la concurrence du brasseur Sleeman de Guelph, en Ontario, qui produit lui-même une populaire bière honey brown.

Malgré les guerres de prix qui ont eu lieu récemment au Québec, certains observateurs estiment que la guerre qui oppose traditionnellement les deux produits-vedettes canadiens — la Labatt Bleue et la Molson Canadienne — est en veilleuse. «C'est le printemps le plus calme que j'aie vu depuis des années», dit l'auteur-expert Stephen Beaumont. Molson et Labatt sont tellement occupés que je me demande s'il leur reste du temps pour lancer un nouveau produit.»

Le mois dernier, Les Compagnies Molson a complété la transformation de la Brasserie Molson en une entreprise canadienne à 100 %, en rachetant au coût de un milliard la participation d'un brasseur australien, le Foster Brewing Group. La Brasserie

Labatt se remet pour sa part de son 150^e anniversaire célébré l'an dernier, alors qu'elle avait réduit ses prix à l'occasion d'un long week-end de festivités, rapporte la porte-parole Sharon Paul.

Michael Palmer, analyste chez Loewen Ondaatje McCutcheon de Toronto, constate que les grands brasseurs laissent leurs services de marketing livrer bataille plutôt qu'entreprendre des guerres de prix coûteuses ou de lancer de nouveaux produits.

Les Canadiens ont consommé en mai 179 millions de litres de bière domestique — l'équivalent d'environ 525 millions de bouteilles et de canettes de format régulier — comparativement à 167 millions de litres en mai 1997, soit une augmentation de 8,8 %, rapporte l'Association canadienne des brasseurs.

Les données de juin n'ont pas encore été rendues publiques, mais l'an dernier, ce mois avait été le plus rentable avec près de 200 millions de litres de bière. Les résultats de juillet avaient été encore plus élevés avec 208 millions.

Molson et Labatt contrôlent ensemble environ 90 % du marché canadien, alors que l'industrie artisanale, les microbrasseries et les produits importés se partagent le reste.

Sleeman est une source d'irritation pour Molson et Labatt en Ontario et au Québec, surtout depuis que le brasseur a acquis le mois dernier une entreprise québécoise, la Brasserie Seigneurielle, sa deuxième transaction en six mois après avoir racheté pour 28 millions la Upper Canada Brewing Co.

SNC-Lavalin au Liban

(Le Devoir) — Postes Canada et Groupe de Gestion Profac, une société détenue conjointement par Bracknell et SNC-Lavalin, ont reçu du gou-

vernement libanais un contrat d'une durée de 12 ans pour la restructuration et l'exploitation du service postal au Liban. Les trois partenaires mettront sur pied une société d'exploitation libanaise qu'ils géreront conjointement et dont le mandat sera de reconstruire le système postal du pays.

EN BREVE

LES DEVICES

Voici la valeur des devises étrangères exprimée en dollars canadiens

Afrique du Sud (rand)	0,2448
Allemagne (mark)	0,8359
Arabie Saoudite (riyal)	0,4139
Australie (dollar)	0,9637
Autriche (schilling)	0,1222
Barbade (dollar)	0,7883
Belgique (franc)	0,04150
Bermudes (dollar)	1,5119
Brésil (real)	1,3253
Carabes (dollar)	0,5798
Chili (peso)	0,00332
Chine (renminbi)	0,1868
Égypte (livre)	0,4533
Espagne (peseta)	0,01021
États-Unis (dollar)	1,4953
Europe (écu)	1,6943
France (franc)	0,2493
Grèce (drachme)	0,005313
Hong-Kong (dollar)	0,1989
Inde (roupie)	0,0372
Italie (lire)	0,000877
Jamaïque (dollar)	0,0453
Japon (yen)	0,01058
Mexique (peso)	0,1802
Pays-Bas (florin)	0,7641
Pologne (zloty)	0,4475
Portugal (escudo)	0,008510
Rép. dominicaine (peso)	0,1005
Rép. tchèque (couronne)	0,0492
Royaume-Uni (livre)	2,4583
Russie (rouble)	0,2475
Singapour (dollar)	0,8964
Slovaquie (couronne)	0,0445
Suède (couronne)	0,1939
Suisse (franc)	1,0169
Taiwan (dollar)	0,0448
Thaïlande (baht)	0,0375
Venezuela (bolivar)	0,00276

Annulation abrupte d'une conférence de presse

Jean Coutu ne veut pas parler ni entendre parler de tabac

Le bénéfice net du groupe a augmenté de 11 %

MARIE TISON
PRESSE CANADIENNE

Longueuil — Jean Coutu a refusé d'aborder la question de la vente des produits du tabac avec les journalistes hier. Il a même été jusqu'à annuler abruptement une conférence de presse qui devait porter sur les résultats financiers positifs de son entreprise.

Le Groupe Jean Coutu a fait couler de l'encre dans les médias au cours des dernières semaines au sujet de la présence de produits du tabac dans ses établissements. Le 19 juin dernier, le Tribunal des professions a statué que le commerce du tabac était incompatible avec l'exercice de la profession de pharmacien. Il a déclaré Jean Coutu coupable d'avoir vendu des produits du tabac dans un local adjacent à une de ses pharmacies de Montréal. Quelques jours plus tard, l'ordre des pharmaciens du Québec a ordonné aux pharmaciens de cesser immédiatement la vente des produits du tabac.

Jean Coutu a demandé une révision

judiciaire de la décision du Tribunal des professions. Il a également poursuivi la vente des produits du tabac.

Mardi, le vice-président aux activités professionnelles du Groupe Jean Coutu, Richard Mayrand, a longuement expliqué les arguments de l'entreprise aux journalistes au cours d'une conférence de presse convoquée uniquement pour l'occasion.

Hier, Jean Coutu devait tenir une conférence de presse au siège social de l'entreprise, à Longueuil, sur un tout autre sujet, plus flateur: les bons résultats financiers du Groupe Jean Coutu pour l'exercice financier 1997-1998.

D'entrée de jeu, M. Coutu a refusé d'être enregistré par un journaliste de la presse radiophonique, expliquant qu'il préférait accorder des entrevues plus élaborées en direct. Lorsque la première question posée a porté sur la vente des produits du tabac, M. Coutu a refusé de répondre, rappelant que M. Mayrand avait fait le tour de la question.

Il a immédiatement mis fin à la conférence de presse. La relationniste

de l'entreprise s'est contentée de distribuer aux quelques journalistes présents une copie du communiqué de presse sur les résultats financiers du Groupe Jean Coutu.

On y apprend que l'entreprise a enregistré un chiffre d'affaires de 1,9 milliard en 1997-1998 — un nouveau sommet —, soit une hausse de 13,4 % par rapport au chiffre d'affaires de 1,7 milliard enregistré l'année précédente. Le Groupe Jean Coutu a attribué cette augmentation à l'amélioration de la productivité de l'ensemble des établissements franchisés Jean Coutu au Canada et des pharmacies corporatives Brooks Pharmacy aux États-Unis. Le groupe a également invoqué l'intégration des 19 franchises acquises de Cumberland vers la fin de l'exercice financier 1996-1997.

Le bénéfice net du Groupe Jean Coutu a atteint 63 millions en 1997-1998, ou 1,20 \$ par action, par rapport à 57 millions, ou 1,08 \$ par action, l'année précédente. Il s'agit d'une augmentation de 11 %.

EN BREF

Bénéfice net accru de 59 % chez Donohue

(Le Devoir) — Le bénéfice net de Donohue, pour la période de six mois terminée le 30 juin, a été de 97,3 millions ou de 1,09 \$ par action, soit une augmentation de 59 % sur celui de 61,1 millions (68 c par action) pour la période correspondante de 1997. Les ventes nettes ont atteint 977,1 millions, en regard de 856,7 millions, ce qui représente une augmentation de plus de 14 %. L'augmentation des ventes nettes résulte en partie de l'acquisition des deux usines de papier journal de Champion International Corporation au Texas le 1er juin dernier. L'amélioration du bénéfice net provient principalement du prix de vente plus élevé du papier journal, d'une augmentation des expéditions à la suite de l'acquisition des deux usines du Texas et d'un taux de change du dollar canadien favorable aux exportations.

Les revenus de Sap en hausse de 68 %

(Le Devoir) — SAP Canada, four-

nisseur mondial de logiciels de gestion d'entreprise, a vu ses revenus du deuxième trimestre de son exercice croître de 68 % par rapport à ceux du trimestre correspondant de 1997, pour se chiffrer à 63,2 millions. Les ventes du semestre se terminant le 30 juin se chiffrent à 100,6 millions. SAP a souligné que depuis le début de 1998, elle a créé 172 emplois à temps plein, ce qui porte le nombre total de ses employés canadiens à 521. La société-mère d'Allemagne, SAP AG, affiche des revenus de 2,2 milliards DM (1,2 milliard \$US) pour le deuxième trimestre, soit une augmentation de 59 % par rapport à la même période l'an dernier. Les ventes du premier semestre ont augmenté de 61 %, atteignant 3,9 milliards DM (2,1 milliard \$US).

SEARS CANADA INC.
DÉCLARATION DE DIVIDENDE

Un dividende trimestriel de 6 cents par action a été déclaré pour toutes les actions ordinaires de la Société. Ce dividende sera payable le 25 septembre 1998 aux porteurs d'actions les détenant au 14 août 1998.

Par ordre du Conseil d'administration
R. Vezér, secrétaire

Toronto, Ontario
Le 21 juillet 1998

LE MARCHÉ BOURSIER

COUP D'ŒIL

	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
La Bourse de Montréal				
XXM:Indice du marché	17691	3738.24	-40.77	-1.1
XCB:Bancaire	5830	7410.27	-99.91	-1.3
XCO:Hydrocarbures	3025	2546.53	+5.03	0.2
XCM:Mines et métaux	2527	1995.45	-1.69	-0.1
XCF:Produits forestiers	1147	2416.16	+6.84	0.3
XCI:Bien d'Équipement	4671	4123.53	-7.31	-0.2
XCU:Services publics	6892	4319.44	-44.80	-1.0

La Bourse de Toronto				
TSE 35	22309	404.67	-2.49	-0.6
TSE 100	35714	451.04	-3.64	-0.8
TSE 200	15468	421.73	-3.45	-0.8
TSE 300	51183	7349.89	-59.54	-0.8
Institutions financières	6763	10098.66	-121.33	-1.2
Mines et métaux	2345	3395.44	+15.43	0.5
Pétrolières	7788	6046.34	-38.63	-0.6
Industrielles	9220	5329.33	-27.87	-0.5
Aurifères	3479	5109.27	-28.76	-0.5
Pâtes et papiers	1591	4319.60	-22.28	-0.5
Consommation	1118	12037.86	-81.47	-0.7
Immobilisières	487	2659.58	+11.57	0.4
Transport	3741	7096.14	-152.65	-2.1
Pipelines	2296	6664.08	-24.58	-0.4
Services publics	4986	8129.83	-17.34	-0.2
Communications	1546	15547.36	-156.89	-1.0
Ventes au détail	4752	6445.62	-185.45	-2.8
Sociétés de gestion	1062	9822.49	-183.45	-1.8

La Bourse de Vancouver				
Indice général	14437	508.18	-3.33	-0.7

Le Marché Américain

30 Industrielles	90991	9128.91	-61.27	-0.7
20 Transports	10144	3445.53	+10.17	0.3
15 Services publics	9110	289.20	+0.96	0.3
65 Dow Jones Composite	110246	2896.02	-7.37	-0.3
Composite NYSE		588.81	-1.86	-0.3
Indice AMEX		733.03	-0.93	-0.1
S&P 500		1164.08	-0.99	-0.1
NASDAQ		1969.75	-9.39	-0.5

Les plus actifs de Toronto

Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
MANALTA COAL IR	5413	2.25	2.15	2.19	+0.18	9.0
LIONS GATE	4503	2.35	2.00	2.34	+0.24	11.4
TSE 35 INDEX	3573	40.85	40.50	40.55	-0.25	-0.6
BCE INC	2691	66.50	64.85	65.95	+0.50	0.8
AIR CANADA	2086	10.60	10.10	10.45	+0.10	1.0
BOMBARDIER INC B	2044	21.95	21.20	21.95	+0.50	2.3
TRANSNCA	1772	25.40	24.65	24.95	-0.10	-0.4
LOEWEN GRP	1698	35.60	38.10	29.60	-6.60	-18.2
BK OF NOVA SCOTIA	1613	37.05	36.00	36.30	-0.70	-1.9
NORTH LECTRA LTD	1404	91.75	86.50	88.00	-3.00	-3.3

Les plus actifs de Montréal

Companies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
CALL-NET ENTR B	583	26.35	25.75	25.75	-1.20	-4.5
REPAP ENTR INC	391	0.23	0.22	0.23	-0.01	-0.8
ALCAN INC	372	66.45	65.00	66.00	+0.50	0.8
AIR CANADA	345	10.60	10.10	10.45	+0.10	1.0
SEARS CANADA INC	300	28.70	28.00	28.00	-0.10	-0.4
NORTHSTAR ENERGY	300	11.25	11.25	11.25	-	-
DENISON MINES LTD	270	0.23	0.22	0.22	-0.01	-4.3
MACMILLAN BLOED	246	16.25	16.05	16.05	-0.05	-0.3
SNC-LAVALIN GRP	244	12.50	12.80	10.95	+0.10	0.9
GLG GRP INC A	188	33.55	32.90	33.50	+0.30	0.9

DECISION-PLUS

Logiciel d'analyse boursière

Obtenez à domicile dans votre ordinateur 5 ans de cotes historiques et les communiqués de presse émis par les compagnies inscrites en Bourse. Venez découvrir comment à partir de 15 minutes de travail par jour vous pouvez savoir exactement la direction du marché et des secteurs et ainsi améliorer dramatiquement votre rendement à la Bourse.

740 Notre-Dame Ouest Bureau 1210

(514)392-1366

http://www.decisionplus.com



Suivez leur remontée tous les samedis dans

LE DEVOIR

MONTREAL

XXM
3738,24
-40.77

TORONTO

TSE 300
7349,89
-59,54

NEW YORK

Dow Jones
9128,91
-61,28

DOLLAR

1\$ canadien
66,88¢ US
-0,14

OR

à New York
294,20\$ US
-0,80

LA BOURSE DE MONTRÉAL

Ces titres, transigés hier, sont présentés en ordre alphabétique et leur valeur est exprimée en dollars canadiens. Les lettres a et b différencient les catégories d'actions ordinaires sans droit de vote, j= compagnie junior à la Bourse de Montréal; f= action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne; p ou o= actions assujetties à des règlements spéciaux; pr= actions privilégiées; r= actions privilégiées dont le dernier dividende n'a pas encore été versé; u= unité de capital-action; v= dividende variable; wt ou w= bon de souscription (warrant); z= lot brisé.

Titre	52 dern. sem. Haut	52 dern. sem. Bas	Ventes C/B	Haut	Bas	Chgt.	Var.
ABL Can.	2,050	0,850	4300	1,300	1,280	1,300	+0,050
Air Res.	7,000	2,650	500	69	2,750	2,750	-0,100
Albion-C	28,400	16,000	29869	19,900	19,950	19,950	-0,450
Alcan	8,000	3,500	15200	5,950	5,950	5,950	-0,200
Agropur	14,400	6,250	2450	7,100	7,000	7,050	-0,050
Alcan	1,750	0,750	15000	0,870	0,800	0,850	-0,050
Alcan	15,400	10,100	34549	4	10,600	10,100	+0,450
Alcan	14,400	9,200	58835	3	9,450	9,200	+0,250
Alcan	36,850	25,800	11679	26	36,850	36,850	-0,250
Alcan	55,500	35,250	8225	15	40,000	39,400	+0,600
Alcan	2,900	0,900	1952	0,950	0,950	0,950	-0,050
Alcan	34,000	23,000	42900	21,000	20,500	21,000	+0,500
Alcan	21,750	10,200	10700	18,250	17,750	18,250	+0,500
Alcan	32,500	12,000	6490	32,500	31,750	32,500	+0,750
Alcan	32,250	12,100	200	32,250	32,250	32,250	+0,100
Alcan	3,000	1,250	100	3,000	2,850	2,850	-0,150
Alcan	0,970	0,250	13300	0,250	0,250	0,250	-0,020
Alcan	2,200	0,950	13300	7	2,150	2,150	-0,050
Alcan	0,490	0,105	5000	0,110	0,110	0,110	-0,010
Alcan	34,550	15,250	100	22	17,000	17,000	-1,500
Alcan	6,750	2,550	2500	2,600	2,600	2,600	+0,100
Alcan	38,500	28,500	3532	13	36,400	36,200	+0,200

Titre	52 dern. sem. Haut	52 dern. sem. Bas	Ventes C/B	Haut	Bas	Chgt.	Var.
Alcan	2,050	0,850	4300	1,300	1,280	1,300	+0,050
Air Res.	7,000	2,650	500	69	2,750	2,750	-0,100
Albion-C	28,400	16,000	29869	19,900	19,950	19,950	-0,450
Alcan	8,000	3,500	15200	5,950	5,950	5,950	-0,200
Agropur	14,400	6,250	2450	7,100	7,000	7,050	-0,050
Alcan	1,750	0,750	15000	0,870	0,800	0,850	-0,050
Alcan	15,400	10,100	34549	4	10,600	10,100	+0,450
Alcan	14,400	9,200	58835	3	9,450	9,200	+0,250
Alcan	36,850	25,800	11679	26	36,850	36,850	-0,250
Alcan	55,500	35,250	8225	15	40,000	39,400	+0,600
Alcan	2,900	0,900	1952	0,950	0,950	0,950	-0,050
Alcan	34,000	23,000	42900	21,000	20,500	21,000	+0,500
Alcan	21,750	10,200	10700	18,250	17,750	18,250	+0,500
Alcan	32,500	12,000	6490	32,500	31,750	32,500	+0,750
Alcan	32,250	12,100	200	32,250	32,250	32,250	+0,100
Alcan	3,000	1,250	100	3,000	2,850	2,850	-0,150
Alcan	0,970	0,250	13300	0,250	0,250	0,250	-0,020
Alcan	2,200	0,950	13300	7	2,150	2,150	-0,050
Alcan	0,490	0,105	5000	0,110	0,110	0,110	-0,010
Alcan	34,550	15,250	100	22	17,000	17,000	-1,500
Alcan	6,750	2,550	2500	2,600	2,600	2,600	+0,100
Alcan	38,500	28,500	3532	13	36,400	36,200	+0,200

Titre	52 dern. sem. Haut	52 dern. sem. Bas	Ventes C/B	Haut	Bas	Chgt.	Var.
Alcan	2,050	0,850	4300	1,300	1,280	1,300	+0,050</

ÉCONOMIE

États-Unis

Les petits salariés ne peuvent plus se loger à prix abordable

ERICA NOONAN ASSOCIATED PRESS

Boston — À l'instar de beaucoup, X, un sans-abri de 33 ans, habite dans un foyer de Boston malgré un salaire hebdomadaire de 300 \$. La raison: le boom économique que connaissent les États-Unis a aussi fait monter en flèche le prix des logements.

«L'économie est en plein essor pour quelques-uns, mais pour les nécessiteux l'écart se creuse», reconnaît Tom Lyons, directeur général d'un foyer de sans-abri de la ville. Selon lui, le séjour moyen dans son foyer est passé en deux ans de huit mois à plus de 14 mois. «Nous encourageons constamment les hommes et les femmes à reconstruire leur vie en trouvant un travail, mais au bout du compte nous ne leur trouvons pas de logement», déplore-t-il.

Un salarié gagnant le revenu horaire minimum de 5,15 \$ devra travailler environ 88 heures par semaine pour payer un petit deux-pièces à Miami, alors que, dans le comté de Westchester (État de New York), la même personne devra travailler 150 heures par semaine pour un trois-pièces, selon les statistiques.

Un marché immobilier galopant, une classe moyenne de plus en plus nombreuse et une demande croissante ont contribué depuis quelques années à réduire le nombre des logements abordables. Selon un rapport publié au mois d'avril par le département du Logement et du Développement urbain, le nombre de logements abordables pour les personnes touchant de faibles revenus a ainsi baissé au niveau national de presque un million entre 1993 et 1995. Trouver un logement pour un prix abordable est toujours possible dans des villes telles que Joplin (Missouri) ou Flint (Michigan), mais ces zones proposent moins d'emplois.

Deuxième trimestre

Les revenus de BCE augmentent de 8 %

Bell radie 392 millions

ROBERT DUTRISAC LE DEVOIR

BCE a dévoilé hier des revenus en hausse de 8 % au terme du deuxième trimestre alors qu'ils passaient de 8,4 à 9,1 milliards. Son bénéfice net, avant éléments exceptionnels, a augmenté de 32 % pour atteindre 376 millions. Les éléments exceptionnels, représentant une charge nette de 104 millions, l'ont toutefois fait reculer par rapport au même trimestre de 1997. Le bénéfice net, tout élément spécial compris, a diminué de 19 millions pour se retrouver à 272 millions.

Chez Bell Canada, les revenus ont pratiquement fait du surplace, passant de 5,1 à 5,2 milliards. Ses revenus des services locaux et d'accès ont progressé de 10 % tandis que les recettes en provenance de l'interurbain ont chuté de 8 %. En trois mois, la part du marché de l'interurbain détenue par Bell a diminué de 0,5 %, pour s'établir à 61,5 %.

Bien que son bénéfice avant éléments exceptionnels se soit élevé à 262 millions au cours du deuxième trimestre contre 184 millions pour la même période l'an dernier, Bell a absorbé des charges spéciales de 392 millions après impôts, ce qui a résulté en une perte nette de 104 millions. «Nous avons profité du fait que la vente de notre intérêt dans Cable and Wireless a produit un gain important pour faire certaines radiations», a souligné hier Jean Monty, président et chef de la direction de BCE.

Ces charges exceptionnelles sont imputables, en premier lieu, à la réorganisation de l'entreprise, qui a entraîné la réduction des effectifs de 1500 personnes cette année, soit environ 100 millions, a-t-il précisé. Une partie des frais liés à la transférabilité des numéros de téléphone, une condition au déploiement de la

concurrence dans le service local, a été portée aux pertes, soit environ 150 millions. Les frais d'implantation de deux inforoutes basées sur le câble, à Repentigny et à London en Ontario, comptent pour l'essentiel du solde de la charge spéciale de 392 millions, a laissé savoir M. Monty. Rappelons qu'au quatrième trimestre de 1997, Bell Canada avait radié une somme de 2,7 milliards, principalement en diminuant la valeur de ses immobilisations pour tenir compte de la perte de son monopole dans le service local.

Nortel a produit une perte de 53 millions pour BCE, compte tenu des frais de recherche-développement radiés en rapport avec les acquisitions de Broadband Network et d'Aptis Communications. La quote-part de la perte de BCE dans sa filiale internationale BCI s'est élevée à 23 millions tandis que BCE Mobile, engrangeant des nouveaux abonnés avec les frais supplémentaires que cela comporte, n'a fourni aucun apport au conglomérat contre 17 millions au cours du même trimestre de 1997. BCE Mobile compte maintenant 1,8 million d'abonnés, une croissance de 17 % depuis un an.

Au cours du trimestre, les radiations chez Bell et Nortel furent atténuées par le gain net de 490 millions lié à la vente de la participation de BCE dans la société britannique Cable and Wireless Communications. La cession de la participation de BCE dans le câblodistributeur américain Jones Interchange n'étant pas encore conclue, elle n'apparaît pas encore dans les résultats du holding. M. Monty garde espoir que la transaction, qui se traduirait par un gain, se conclura au début de 1999.

À la Bourse de Montréal, la valeur des actions de BCE a progressé de 55 ¢ pour s'établir à 66 \$.

Statistique Canada révisé à la hausse ses prévisions d'investissements

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — La confiance des dirigeants d'entreprises dans l'économie canadienne n'a pas été entamée par la chute du dollar, s'il faut en croire les dernières données de Statistique Canada sur les prévisions d'investissements. Et les données sont particulièrement reluisantes pour le Québec.

L'Agence fédérale a fait savoir hier qu'elle avait révisé à la hausse ses prévisions d'investissements privés et publics pour l'année 1998. Celles-ci devaient être supérieures de 7,7 % au total de l'année dernière, alors que les prévisions de février établissaient la

hausse à 6,2 %. Les données sont particulièrement reluisantes pour le Québec, dont les investissements en 1998 devraient marquer une progression de 12,8 % par rapport à l'année dernière. Seule la Nouvelle-Écosse devrait faire mieux que le Québec, avec une croissance des investissements de 22,9 %. Le seul secteur des services publics devrait injecter sept milliards dans l'économie québécoise pour la reconstruction des infrastructures détruites lors du verglas de janvier.

Ces prévisions de Statistique Canada sont établies d'après les résultats d'un sondage mené entre avril et juin auprès de 23 000 entreprises, administrations

publiques et institutions au pays. Le taux de réponse à ce sondage a été de 78 %. Ces prévisions d'investissements intéressent grandement les économistes, qui y voient un signe précurseur de la performance économique pour les mois à venir. «C'est très important», a déclaré Carlos Leitao, économiste de la Banque Royale. Cela vient confirmer que le niveau de confiance des entreprises demeure élevé.

Mardi, Statistique Canada révélait que le Canada avait enregistré son plus fort gain de productivité depuis 1984, ce qui avait incité M. Leitao à prédire que le dollar canadien se rétablirait une fois passée l'incertitude créée par la crise asiatique.

Résultats du premier semestre

L'excédent commercial a progressé de 66 % au Japon

AGENCE FRANCE-PRESSE

Tokyo — Le Japon a dégagé au premier semestre un excédent commercial de 6567 milliards de yens (47 milliards de dollars), en progression de 66 % sur la même période de 1997, en dépit du moindre dynamisme de ses échanges, a indiqué hier le ministère japonais des Finances.

«Ce que nous voyons là est le résultat de la faible croissance des exportations et d'un recul continu des importations», a relevé Junji Ota, économiste au Okasan Economic Research Institute (groupe Okasan Securities). «Les importations ont chuté plus que je ne l'attendais, mais, ce qui est plus important, la croissance des exportations ralentit plus nettement que ce à quoi on pouvait s'attendre», a souligné l'économiste nippon.

Sur la période de janvier à juin, les exportations nipponnes n'ont progressé que de 2,2 %, à 25 268 milliards de yens, en dépit de l'atout décisif que

représente la dépréciation du yen. Mais le Japon a souffert de la crise dans le reste de l'Asie, une zone qui absorbait 40 % de ses ventes, et a dû faire porter ses efforts sur les économies en croissance d'Europe et d'Amérique du Nord.

Ses importations se sont contractées dans le même temps de 9,9 %, à 18 701 milliards de yens, ce qui reflète essentiellement l'atonie de la conjoncture dans l'archipel mais aussi la baisse des prix du pétrole brut. L'effet pétrole a contribué pour un tiers à la baisse globale des importations, selon le ministère.

La crise asiatique

Sur le semestre, le Japon a vu son excédent baisser de 26,8 % vis-à-vis de l'Asie. Mais il a amélioré de 37,7 % sa performance à l'encontre des États-Unis et surtout de 89,7 % sur l'Union européenne, a précisé le ministère. Dans ces deux pays, l'offensive nipponne est menée par l'industrie auto-

mobile, confrontée à un profond marasme sur son marché intérieur.

«Une poursuite de la baisse des exportations vers l'Asie est inévitable au vu des difficultés des économies régionales», selon M. Ota. La tendance devrait être durable car les économies auront besoin de plusieurs années avant de retrouver la croissance. Sur le semestre écoulé, les exportations nipponnes se sont effondrées dans les pays les plus touchés par la crise: 37,2 % vers la Thaïlande et -53,7 % vers l'Indonésie. Mais les principaux débouchés régionaux du Japon ont bien résisté: +8,7 % à Taïwan, +6,7 % en Chine, -0,7 % à Hong-Kong et -15,6 % à Singapour. Seules les exportations vers la Corée du Sud — grosse acheteuse de biens d'équipement nippons — sont en fort recul (-38,6 %).

Le ministère a souligné que la demande pour les biens durables made in Japan avait enregistré une forte dégradation dans toute la région.

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

AVIS PUBLICS

Sur Internet:
www.offres.ledevoir.com

VENTE AUX ENCHÈRES (POUR LE CURATEUR PUBLIC)

AVIS PUBLIC est donné que le 24 juillet 1998 à 10h00, seront vendus aux enchères à l'adresse: 975, rue Notre-Dame à Lavaltrie, province de Québec.

LES DITS BIENS SUIVANTS, À SAVOIR:

1 véhicule de marque Ford, modèle Ranger
Année: 1987
Immatriculation: 925 AVQ
Cylindres: 6
Transmission: manuelle
Série: 1FTCR15T1HPB4897
MISE À PRIX: 800,00 \$

Michel Gaucher, huissier de justice, (514) 654-6511

N.B. Les ventes seront faites sans aucune garantie, de plus, les paiements devront être faits en argent comptant ou par chèque certifié ou par mandat-poste à l'adjudication (dans les cas libellés à l'ordre de Gaucher, Tessier & Associés en fidéicommis).

Gaucher, Tessier & Associés
264, rue De Boisbriand
Repentigny (Québec)
J6A 8A1
Tél.: (514) 654-6511
Fax: (514) 654-0341

Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès de Paulette THIBAUT (MAHEU), en son vivant domiciliée au 6334, 12e Avenue, Montréal, Québec, H1X 3A7, survenu le 8 avril 1998, un inventaire des biens de la défunte a été fait par le liquidateur, successoral, Aimé MAHEU, le 17 juillet 1998, devant Me Lomer Gervais, notaire, conformément à la loi.

Cet inventaire peut être consulté au bureau de Daniel Lavoie, C.A., situé au 5855, boul. Taschereau, bureau 206, Brossard, Québec, J4Z 1A5. Donné ce 21 juillet 1998

Me Lomer Gervais, pour le liquidateur.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-242661-985

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre de la famille - Divorces)
PRÉSENT: Greffier adjoint
MARIE PERPETTE JEAN
Partie demanderesse
c.
BEAUCLAIR LAPLANTE
Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à BEAUCLAIR LAPLANTE de comparaître au greffe

de cette Cour situé au 1, rue, Notre-Dame à Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR. @T: Une copie de la Déclaration en divorce et de la dénonciation de pièces ont été remises au greffe à l'intention de BEAUCLAIR LAPLANTE.

Lieu: Montréal (Québec)
Date: 17 juillet 1998

RITA CADIEUX

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-04-014381-983

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre de la famille)
PRÉSENT: Greffier adjoint
FERNANDE KIMBERLY GAYNOR,
Requérante
c.
SHERWIN SEEBRAN,
Intimé

ASSIGNATION
ORDRE est donné à Monsieur Sherwin Seeban de comparaître au Palais de justice de Montréal situé au 1, rue Notre-Dame Est, Montréal, Québec, salle 2.17, en date du 21 août 1998.

Une copie de la requête pour garde d'enfant et pension alimentaire a été

remise au greffe à l'intention de l'intimé.

Lieu: Montréal
Date: 17 juillet 1998

RITA CADIEUX

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LAVAL
NO: 500-04-003865-981

COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
VILLE DE LAVAL, personne morale de droit public, légalement constituée, ayant son siège social au 1, Place du Souvenir, ville et district de Laval, province de Québec, H7V 3Z4,
Créancière-REQUÉRANTE.
c.
CÉLINE DAGENAIS, dernière adresse connue: résident et domiciliée au 7707, boulevard Lévesque est, ville et district de Laval, H7C 2P1.
Codétitrice-INTIMÉE.

FRANÇOIS HOULE, résident et domicilié au 7707, boulevard Lévesque est, ville et district de Laval, H7C 2P1.
Codétiseur

ASSIGNATION
ORDRE est donné à Céline Dagenais de se présenter au greffe de cette cour, situé au 2800, boulevard St-Martin ouest, en la ville de Laval, pour prendre copie de l'avis d'hypothèque légale et de la requête pour mode spécial de signification par la voie des journaux déposées en ce lieu à son intention.

Lieu: Laval

Date: Le 21 juillet 1998

DIANE LANIEL

CANADA
Province de Québec
District de Montréal
No: 500-12-242683-989

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre de la famille)
DENISE BEAUCAGE
Requérante
c.
-Vs-
EDWARD DUPONT
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR:
L'intimé EDWARD DUPONT, est, par les présentes, requis de comparaître, dans un délai de trente (30) jours de cette publication, personnellement ou par l'entremise de ses procureurs. Une copie de LA DÉCLARATION EN DIVORCE a été laissée à son attention au greffe de cette Cour situé au Palais de Justice de Montréal, 1 Est, rue Notre-Dame à Montréal.

De plus, prenez avis qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou contestation dans lesdits délais, la requérante procédera contre vous un jugement par défaut conforme aux conclusions qu'elle sollicite.

VEUILLEZ
CONSEQUENCE
Montréal, ce 21 juillet 1998

RITA CADIEUX
GREFFIER DE LA COUR

Consultez nos
APPELS D'OFFRES
sur INTERNET

cliquez ici pour entrer

http://offres.ledevoir.com

AVIS PUBLICS HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi:
Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications du mardi:
Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

MOTS CROISÉS

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12

HORIZONTALEMENT

1- Affection due à l'inhalation des poussières de coton. — Ruisselle.
2- Carnivore mustéidé.
3- Unité de résistance électrique. — Hideux.
4- Essayiste français (1911-1995). — Fragment.
5- Adversaire du nazisme.
6- Manière d'accueillir. — Rôle.
7- Taille en biseau. — Connu.
8- Qui ne peut se perdre (Théol. chrét.).
9- Pronom. — Einsteinium.
10- Absurde. — À vous.
11- Pâté de maisons. — Champion.
12- Écorce. — Gerçure de la peau.

VERTICALEMENT

1- Masse compacte. — Manganite.
2- Alcaïde de l'ergot de seigle. — Lanthan.

ne.
Lutte du Japon. — Risqua. — Particule.
Stern. — Peu souvent.
Elle habite Belfast.
Le non-être. — Usages. — Terme de golf.
Mouche.
Casanier.
Pendant. — Navigateur portugais du XVe siècle. — Brome.
Note de musique.
Plante voisine du chou. — Ville du Québec.
Dépréciations.
Joint. — Se dit entre intimes. — Partie du monde.

Solution d'hier

1- LAPALISSADE
2- ÉMULE ALMANT
3- ZIGOUILLER
4- ANTSANSE
5- DÉVALOISE
6- DÉVALOISE
7- ÉMULE ALMANT
8- ÉMULE ALMANT
9- ÉMULE ALMANT
10- ÉMULE ALMANT
11- ÉMULE ALMANT
12- ÉMULE ALMANT

Hydro Québec

APPELS D'OFFRES ET SOUMISSIONS

Les entrepreneurs et les fournisseurs peuvent obtenir de l'information sur les appels d'offres ouverts et le résultat d'ouverture des plis d'Hydro-Québec en composant un des numéros de téléphone suivants:

Montréal et les environs : 840-4903
Extérieur : 1-800-324-1759

VILLE MONT-ROYAL TOWN OF MOUNT ROYAL

AVIS PUBLICS

APPROBATION ET ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT N° 1310-52 MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 1310 (CRÉATION DE LA ZONE C-202)

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée aux PERSONNES INTÉRESSÉES que:

Le conseil municipal de Ville Mont-Royal a adopté à sa séance ordinaire tenue le 20 juillet 1998, le RÈGLEMENT N° 1310-52 modifiant le Règlement de zonage n° 1310.

L'objet du règlement n° 1310-52 est de permettre la création, à même une partie de la zone C-201, de la nouvelle zone C-202 et l'addition des spécifications de la zone C-202.

Aucune demande valide de participation à un référendum n'a été reçue des personnes intéressées ayant le droit de signer une telle demande, dans le délai de 8 jours suivant la publication d'un avis à cet effet le 18 juin 1998.

Conformément au Règlement n° 113 de la Communauté urbaine de Montréal, le Règlement n° 1310-52 n'a pas à être soumis à la Communauté urbaine aux fins de l'examen de sa conformité aux objectifs de son schéma d'aménagement et des dispositions du document complémentaire.

Toute personne intéressée peut consulter le Règlement n° 1310-52 au bureau de la greffière, 90, avenue Roosevelt, Ville Mont-Royal, durant les heures normales de bureau.

Le Règlement n° 1310-52 entre en vigueur à la date de la publication du présent avis.

ADOPTION ET ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT N° 1323-4

AVIS PUBLIC est donné aux RÉSIDENTS DE VILLE MONT-ROYAL et à QUI DE DROIT qu'à sa séance ordinaire tenue le 20 juillet 1998, le conseil municipal de Ville Mont-Royal a adopté le Règlement n° 1323-4 modifiant le Règlement n° 1323 sur la distribution de circulaires.

Les personnes intéressées peuvent consulter ce règlement durant les heures d'ouverture, au bureau de la greffière, 90, avenue Roosevelt, Ville Mont-Royal. Le Règlement n° 1323-4 entre en vigueur à la date de la publication de cet avis.

Donnés à Ville Mont-Royal le 23 juillet 1998
La greffière, Marie Turcotte, s.m.s.

Avis de vente aux enchères sous contrôle de justice

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
No: 500-05-042556-983

COUR SUPÉRIEURE

AVIS DE VENTE IMMOBILIÈRE AUX ENCHÈRES SOUS CONTRÔLE DE JUSTICE EN VERTU DES ARTICLES 1757 À 1766, 2765, 2791 À 2794, 3000, 3069 C.C.Q. ET 897 À 910 C.P.C.

DANS L'AFFAIRE DE:

BANQUE DE DÉVELOPPEMENT DU CANADA

c.
ROBERT BLAIN
et
Intimé

L'OFFICIER DE LA PUBLICITÉ DES DROITS, CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE CHAMBLAY

Mis-en-cause es qualité

IMMEUBLE DU 755, 757 ET 759 Boulevard Ste-Foy, Longueuil (Québec) J4J 1Z4.

LIEU ET DATE DE LA VENTE: LE 5 AOÛT 1998 À 11h30
AU: 1000 LAGAUCHETIÈRE OUEST #2900, MONTRÉAL, Qc

DÉSIGNATION

Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro MILLE QUATRE CENT VINGT-NEUF de la subdivision officielle du lot originaire numéro CENT QUARANTE (140-1429) de la paroisse de Saint-Antoine de Longueuil, circonscription foncière de Chamblay.

À distraire: une partie dudit lot numéro 140-1429 du sud-est cadastré, mesurant six pieds (6') dans ses lignes Nord-est et Sud-Ouest, sur six pieds et trois dixièmes de pied (6'3") dans ses lignes Nord-Ouest et Sud-Est; ayant une superficie de trente-sept pieds carrés et huit dixièmes de pied carré (37,8 pi.ca.); bornée, ladite partie, au Nord-Ouest par la partie du lot numéro 140-292-3, au Sud-Ouest par la partie du lot numéro 140-292-2, au Nord-Est et au Sud-Est par le résidu du lot numéro 140-1429; tous du sud-est cadastré. La partie distraite correspond à l'ancien lot numéro 140-292-1, aujourd'hui remplacé.

Avec bâtisse dessus construite portant les numéros 755, 757 et 759, boulevard Ste-Foy, Longueuil (Québec) J4J 1Z4.

MISE À PRIX 165,375,00 \$, PAYABLE PAR CHÈQUE CERTIFIÉ.

Signé à St-Eustache ce 21e jour de juillet 1998

PHILIPPE, TREMBLAY, DION & ASSOCIÉS S.E.N.C.
Par Jacques Philippe, Huissier de justice
165, Du Moulin, St-Eustache J7R 2P5
Tél.: (450) 491-7575 - Fax: (450) 491-3418

LA MÉTÉO D'ENVIRONNEMENT CANADA

MONTRÉAL

Aujourd'hui	Ce Soir	Vendredi	Samedi	Dimanche
max 28	min 16	max 23	13/25	14/26

QUÉBEC

Aujourd'hui	Ce Soir	Vendredi	Samedi	Dimanche
max 25	min 14	max 23	13/24	11/25

OTTAWA

Aujourd'hui	Ce Soir	Vendredi	Samedi	Dimanche
max 25	min 14	max 24	14/24	15/25

Météo-Conseil

1 900 565-4455
Frais applicables
La météo à la source

Environnement Canada

LE DEVOIR

LES SPORTS

TOUR DE FRANCE

Pantani au sommet

JEAN MONTOIS
AGENCE FRANCE-PRESSE

L'Allemand Jan Ullrich reste détenteur du maillot jaune mais il a longtemps souffert hier. Il est ici pourchassé par l'Américain Julich et l'Italien Rinero.

de l'équipe Cofidis qui a placé quatre coureurs dans les dix premiers (Meier, Julich, Rinero, Livingston). En revanche, le Français Luc Leblanc s'est situé en retrait en perdant 2 min 55 sec par rapport à Pantani.

Au classement général, l'Américain Bobby Julich s'est rapproché à 1 min 11 sec d'Ullrich. Pantani a accédé à la quatrième place dans le même temps que Laurent Jalabert, troisième à 3 min 01 sec du leader.

L'Espagnol Abraham Olano, un autre des prétendants au podium, a abandonné peu après la mi-course. Son équipe a précisé qu'il souffrait d'une hanche, à la suite de sa chute de la veille.

Pantani, 28 ans, a enlevé sa cinquième victoire d'étape dans le Tour. Le vainqueur du dernier Giro, considéré comme le meilleur grimpeur du monde, s'est déjà imposé à deux reprises à l'Alpe d'Huez (1995 et 1997), une fois à Guzet-Neige (1995) et à Morzine (1997).

«Je ne suis pas à 100 % de mes moyens, a expliqué Pantani. J'ai déjà fait beaucoup mieux que dans cette montée. J'ai attendu qu'Ullrich soit rentré après sa crevaillon. Je voulais attaquer plus tôt. Je pensais à la victoire d'étape, ensuite j'ai songé au classement général. Tout est possible, c'est vrai, pour le classement général. Mais je préfère ne pas trop y penser...»

Aujourd'hui, le Tour de France observe une journée de repos au pied des Pyrénées, à Tarascon-sur-Ariège. La prochaine étape aura lieu demain entre Tarascon-sur-Ariège et le Cap d'Agde, sur la côte française de la Méditerranée.

Braves d'Atlanta

Cox fait la leçon à Jones

ASSOCIATED PRESS

Bobby Cox est reconnu pour sa grande loyauté envers ses joueurs. Il n'a vraiment que deux règlements: donner 100 % et être à l'heure.

Le gérant des Braves d'Atlanta critique rarement ses joueurs sur la place publique mais c'est pourtant ce qu'il a fait mardi soir. Il a ordonné à Andruw Jones de retourner au banc quand le jeune voltigeur de centre s'est traîné les pieds à la huitième en laissant tomber un ballon.

«Il n'a que 21 ans, a dit Cox avec un brin de sarcasme dans la voix après la défaite de 3-0 des Braves contre les Cubs de Chicago. Je dois me rappeler cela, je suppose. Mais je n'agissais pas de la sorte quand j'avais 21 ans, Hank Aaron ou Willie Mays non plus.»

Le fait de retirer un joueur du terrain à la vue de la foule est peut-être le geste le plus embarrassant que peut poser un gérant pour manifester son mécontentement.

Billy Martin en était presque venu aux coups avec Reggie Jackson quand il avait posé un geste semblable en 1977 au Fenway Park. Gil Hodges avait secoué les Mets de New York en 1969 en se rendant lui-même sur le terrain pour se plaindre la nonchalance de Cleon Jones au champ gauche.

«Es-tu blessé?», avait demandé Hodges à Jones avant de faire signe qu'on envoie un joueur sur le terrain. Il était retourné à l'abri en marchant avec son joueur étoile.

«Ce n'est pas le genre de choses que l'on aime faire, a dit Cox. Mais à mes yeux, il est évident qu'il n'a pas essayé de capter cette balle. Ce n'est rien de commettre une erreur. Mais c'est une erreur de ne pas essayer.»

Jones a fait la manchette dès sa première saison alors qu'il n'avait que 19 ans quand il a produit deux points lors du premier match de la Série mondiale de 1996 au Yankee Stadium.

«Il pense que je n'ai aucun respect pour le jeu, a dit Jones. Or j'ai du respect pour le jeu. J'adore jouer au baseball. Je donne toujours 100 %, surtout en défensive. J'ai simplement perdu ma concentration.»

Jones est un des meilleurs jeunes joueurs dans le baseball. Il est un rare mélange de rapidité, de puissance au bâton et de talent en défensive. Dans les ligues mineures, il était reconnu cependant comme un joueur qui aimait en mettre plein la vue et qui ne fournissait pas toujours les efforts nécessaires.

Quand on lui a demandé si Jones serait mis à l'amende, Cox a répondu: «On lui a déjà pris tellement d'argent, c'est une blague... Je ne sais pas quoi faire. On l'avait retourné à la maison quand il était dans les mineures...»

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

	Section Est			
	G	P	Moy.	Diff.
Atlanta	65	35	.650	—
Philadelphie	51	46	.526	12 1/2
New York	49	46	.516	13 1/2
Montréal	39	60	.394	25 1/2
Floride	37	62	.374	27 1/2
	Section Centrale			
	G	P	Moy.	Diff.
Houston	59	40	.596	—
Chicago	55	44	.556	4
Milwaukee	50	48	.510	8 1/2
St. Louis	46	53	.465	13
Pittsburgh	46	54	.460	13 1/2
Cincinnati	45	55	.450	14 1/2
	Section Ouest			
	G	P	Moy.	Diff.
San Diego	65	35	.650	—
San Francisco	54	46	.540	11
Los Angeles	51	49	.510	14
Colorado	42	58	.420	23
Arizona	36	63	.364	28 1/2

Hier

St. Louis à San Francisco
Mets à Milwaukee (2)
Florida à Pittsburgh
Atlanta à Philadelphie
Montréal à Cubs
Cincinnati au Colorado
Houston à Los Angeles
Arizona à San Diego

LIGUE AMÉRICAINNE

	Section Est			
	G	P	Moy.	Diff.
New York	70	25	.737	—
Boston	57	41	.582	14 1/2
Toronto	50	51	.495	23
Baltimore	49	51	.490	23 1/2
Tampa Bay	36	62	.367	35 1/2
	Section Centrale			
	G	P	Moy.	Diff.
Cleveland	56	43	.566	—
Minnesota	45	53	.459	10 1/2
Chicago	44	56	.440	12 1/2
Kansas City	43	55	.439	12 1/2
Detroit	42	56	.429	13 1/2
	Section Ouest			
	G	P	Moy.	Diff.
Texas	55	44	.556	—
Anaheim	53	45	.541	1 1/2
Oakland	46	52	.469	8 1/2
Seattle	46	54	.460	9 1/2

Hier

Detroit à Yankees 13
Boston à Cleveland
White Sox à Toronto
Seattle à Tampa Bay
Oakland à Baltimore
Texas à Kansas City
Anaheim au Minnesota

Bulls de Chicago

Un universitaire succède à Jackson

Chicago (AFP) — L'entraîneur de l'université de l'Iowa, Tim Floyd, un des candidats les plus souvent cités à la succession de Phil Jackson, a été nommé au poste d'entraîneur des Bulls de Chicago.

Floyd, un technicien de 44 ans, n'ayant jamais officié en NBA, a démissionné de ses fonctions auprès de l'université hier et sera officiellement annoncé aujourd'hui au cours d'une conférence de presse à Chicago.

Officiellement, au siège de l'équipe six fois championne NBA en huit ans, on ne confirme ni ne dément, un porte-parole des Bulls se contentant d'indiquer qu'aucune conférence de presse n'était prévue pour hier.

Le choix de Tim Floyd, s'il est confirmé, pourrait signifier le démantèlement de l'équipe et la retraite de Michael Jordan, qui n'a fait aucun commentaire mais avait souligné il y a quelques jours qu'il n'accepterait pas de jouer sous les ordres d'un «jeune ou d'un collègue».

«Je ne connais pas Tim Floyd et je n'ai rien contre lui, avait ajouté Jordan. Il ne me connaît pas. Il ne sait pas comment je joue et ne sais pas comment il entraîne. Tout cela signifie qu'il faudrait tout recommencer et c'est justement ce que je ne veux pas.»

Jordan, 35 ans a été directement à l'origine des six titres de champion remportés en huit ans par les Bulls.

Affaire Festina

Audition aujourd'hui à Lyon

Paris (AFP) — L'affaire de l'équipe cycliste Festina va connaître un nouveau développement aujourd'hui à Lyon quand les coureurs de cette formation, exclus du Tour de France à la suite de la mise au jour par les enquêteurs de police d'un dopage organisé, reconnu par le directeur sportif, vont être entendus à l'Hôtel de police de Lyon.

Les principaux coureurs appartenant à l'équipe Festina, à commencer par les Français Richard Virenque, l'un des favoris du Tour, et Laurent Brochard, champion du monde en titre, et les Suisses Alex Zülle et Laurent Dufaux, deux spécialistes des courses par étapes, devaient ainsi être interrogés pour la première fois depuis le début de l'affaire par des policiers du service régional de police judiciaire (SRPJ) de Lille, qui instruit le dossier. Tout comme des responsables de l'encadrement de l'équipe dont le siège du service course se trouve à Meyzieu, en banlieue lyonnaise.

Le directeur d'International Management Group (IMG) pour la Suisse, Marc Biver, a indiqué que Zülle et Dufaux, qu'il a sous contrat, ainsi que le troisième coureur suisse de Festina, Armin Meier, se rendront à Lyon après avoir reçu l'assurance du commissaire principal du SRPJ de Lille et du juge d'instruction chargé du dossier qu'«il n'y avait pas de risque de garde à vue». Sans cette assurance, les coureurs avaient décidé de rester en Suisse.

M. Biver a également déclaré qu'IMG allait réagir à la mise à pied des coureurs suisses de Festina. «Nous la contestons [...] Il y aura différentes démarches vis-à-vis du Tour de France, de Bruno Roussel [...] ou de l'Union cycliste internationale», a-t-il précisé.

Zülle stupéfait

Le directeur d'IMG-Suisse a encore révélé qu'Alex Zülle «était stupéfait de ce qui se raconte et des faits divulgués par les trois personnes inculpées (de Festina)».

Après avoir été intercepté à la frontière franco-belge, avant le départ du Tour, transportant dans une voiture aux couleurs Festina un impressionnant stock de produits dopants et masquants, le soigneur belge Willy Voet a accusé ses employeurs. Plus tard, le Français Bruno Roussel, directeur sportif de Festina, a reconnu un dopage organisé «sous contrôle médical» et le médecin de l'équipe, le Belge Eric Ryckaert, a révélé l'existence d'une «caisse noire» alimentée par les coureurs pour l'achat de produits dopants.

Les trois hommes ont été mis en examen et écroués à Lille et dans sa région.

Le scandale Festina a été condamné par l'ensemble du mouvement sportif mais aussi par le pouvoir politique français. Hier, le gouvernement a annoncé la création d'un groupe de travail, incluant l'ordre national des médecins, pour élaborer des mesures destinées à garantir l'indépendance des médecins du sport et à s'assurer du respect des règles déontologiques pour lutter contre le dopage.

Ce groupe de travail remettra ses conclusions avant l'examen en priorité à la mi-novembre, par le Parlement français, d'un projet de loi portant sur la lutte contre le dopage.

Pour sa part, le professeur de médecine français Claude Got, a estimé qu'il serait aisé «d'avoir une idée assez bonne de la proportion des coureurs qui ont pris des stimulants pour la fabrication de globules rouges (EPO)». Mais le professeur d'ajouter: «[...] les organisateurs du Tour de France ont-ils envie d'achever, de couler leur épreuve et de l'arrêter cette année» avant de partir «sur des nouvelles bases l'année prochaine?».

Enfin, rien n'a toujours filtré de l'enquête douanière ouverte dans l'est de la France après la saisie en mars de produits dopants dans une voiture de l'équipe néerlandaise TVM, actuellement sur le Tour. A l'époque, deux mécaniciens avaient été interpellés. Seule nouvelle de TVM: l'équipe a annulé sa traditionnelle «fête des moules» organisée chaque année avec succès pendant la journée de repos du Tour. Raison invoquée: les rumeurs de dopage la concernant.

Gravement blessée aux Jeux de l'amitié



MARK RICHARDSON REUTERS

LA GYMNASTE chinoise

Sang Lan est demeurée paralysée après avoir subi des dommages à la colonne vertébrale au cours d'une séance d'entraînement au cheval d'arçons dans le cadre des Goodwill Games. «Pour le moment, elle est paralysée et elle ne peut pas bouger les jambes. Elle peut bouger quelque peu les bras», a précisé le docteur Brock Schinabel, médecin en chef des Jeux. Sang, âgée de 17 ans, s'est blessée au cou durant la période de réchauffement précédant la compétition individuelle féminine, souffrant de deux vertèbres fracturées. Elle a quitté le Nassau Coliseum sur une civière pour être amenée à l'hôpital. Elle pouvait communiquer avec le personnel médical par l'entremise d'un interprète, mais elle était très apeurée par la situation.

EN BREF

Policy quitte

Le président des 49^{es} de San Francisco, Carmen Policy, a démissionné de ses fonctions hier, laissant le plein pouvoir à la famille DeBartolo à la tête de la formation auréolée de la Ligue nationale de football. Considéré comme le maître à penser du plafond salarial institué dans la NFL, Policy, aussi directeur exécutif de l'équipe, a annoncé sa décision à la sœur du propriétaire actuel de l'équipe, qui dirige l'équipe puisque son frère est aux prises avec des problèmes légaux, confirmant ainsi la fin du conflit qui régnait au sein de la direction de l'équipe. Déjà, le nom de Bill Walsh, longtemps entraîneur de l'équipe, a été relevé sur quelques sites internet recensés, tandis que Policy pourrait très bien se retrouver à la barre de l'organisation des Browns de Cleveland, qui entreprendront leur premier calendrier à l'automne 1999.

Prolongation de 23,5 millions

Le receveur Cris Carter a obtenu des Vikings du Minnesota une prolongation de contrat de quatre ans évaluée à 23,5 millions. Agé de 32 ans, Carter a été choisi dans l'équipe d'étoiles de la NFL à cinq reprises depuis que les Vikings l'ont réclamé au repêchage des Eagles de Philadelphie avant le début de la saison 1990. La prolongation de contrat comprend un boni à la signature d'un peu plus de six millions, a indiqué le vice-président des Vikings, Jeff Diamond. Il a dit croire que Carter est maintenant le receveur le mieux payé dans la NFL.

Dossier clos

Le dossier des chambres saccagées par des hockeyeurs américains de la LNH aux Jeux olympiques d'hiver de Nagano a été fermé sans qu'on ait identifié les coupables, ont fait savoir hier les dirigeants du Comité olympique italien. Le directeur exécutif de l'organisme Dick Schultz a dit avoir perdu espoir de trouver les joueurs fautifs qui ont causé pour environ 3000 \$ de dommages dans trois chambres du village olympique de Nagano en février dernier.

Voilà Zoff

L'ancien gardien international Dino Zoff a été nommé hier entraîneur de l'équipe d'Italie à la place de Cesare Maldini, a annoncé la Fédération italienne de football. Zoff a signé un contrat de quatre ans pour entraîner la squadra azzurra jusqu'en 2002, date de la prochaine Coupe du monde. Le limogeage de Maldini était attendu depuis les informations parues mardi dans les deux quotidiens sportifs italiens. La Gazzetta dello Sport et le Corriere dello Sport avaient rapporté que le président de la Fédération italienne de football, Luciano Nizzola, a rencontré Cesare Maldini à Turin au cours du week-end pour lui faire part de sa décision. Zoff, 56 ans, était le capitaine de la squadra azzurra lorsque celle-ci avait obtenu son dernier grand triomphe en remportant la Coupe du monde 1982. Il détient un record de 112 sélections en équipe nationale et il s'était reconverti comme entraîneur de la Juventus de Turin et de la Lazio de Rome avant de devenir président du club romain.

L'héritier de Jacquet nommé lundi

Lemerre tient toujours la corde.

Paris (AFP) — C'est désormais officiel: le successeur d'Aimé Jacquet à la tête de l'équipe de France, championne du monde, sera connu lundi et, sauf surprise, ce devrait être son adjoint Roger Lemerre.

La Fédération française de football (FFF) a fait savoir hier que le nom du nouveau sélectionneur national sera communiqué lors d'un point-presse lundi à Paris où le nouveau patron des «Bleus» sera présent, entouré de Claude Simonet, le président de la FFF et de Noël Le Graët, son homologue de la Ligue nationale et vice-président de la FFF.

Agé de 57 ans, Roger Lemerre, ancien défenseur international et sélectionné à six reprises en équipe de France entre 1968 et 1971, semble en effet être le favori devant les entraîneurs Jean Tigana (Monaco), Guy Roux (Auxerre), Jean-Claude Suaudeau (ex-Nantes) et Raymond Domenech (équipe de France Espoirs).

Jean Tigana, joint hier par l'AFP, n'a pas voulu faire de commentaire. L'ancien milieu de terrain international, sous contrat avec le club de la Principauté et qui était le candidat du consensus, n'a pas obtenu l'accord de son président Jean-Louis Campora à quelque deux semaines du début du Championnat.

Concernant Guy Roux, il semble bien qu'une approche sérieuse n'ait été faite auprès de l'entraîneur bourguignon pourtant tenté par le poste. De plus le président de l'AJ Auxerre, Jean-Claude Hamel, était opposé au départ de son emblématique technicien.

Ce sera donc vraisemblablement Roger Lemerre, «l'héritier» de Jacquet, qui sera intronisé lundi comme sélectionneur des nouveaux champions du monde, qui débute leur saison internationale par un match amical, le 19 août à Vienne contre l'Autriche, avant d'entamer les éliminatoires du Championnat d'Europe 2000 le 5 septembre en Islande dans un groupe 4 qui comprend également la Russie, l'Arménie, l'Ukraine et Andorre.

• AGENDA CULTUREL •

CINÉMA



ANGRIGNON: 7077, boul. Newman, Lasalle (366-2463) — **Lethal Weapon 4** 13h15, 14h, 16h20, 16h45, 19h05, 19h45, 22h05, 22h30 — **Mulan** 12h, 14h, 16h, 18h40, 21h — **Six Days, Seven Nights** 13h20, 16h20, 19h10, 21h30 — **Armageddon v.f.** 12h15, 15h30, 19h15, 22h20 — **Mulan v.f.** 12h45, 14h45, 16h45, 18h50, 21h10 — **Armageddon** 12h30, 12h45, 15h45, 16h10, 18h45, 19h30, 22h, 22h40 — **Small Soldiers** 13h, 15h45, 19h, 21h45 — **ATWATER:** Place Alexis-Nihon (935-4246) — **The Mask of Zorro** 12h30, 15h45, 18h30, 21h25 — **Doctor Dolittle** 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30 — **The Opposite of Sex** 19h, 21h10 — **Madeline** 12h45, 14h45, 17h — **BERRI:** 1280, rue St-Denis (288-2115) — **Titanic v.f.** 13h, 16h50, 20h35 — **L'objet de ma tendresse** 13h50, 16h40, 19h20, 21h50 — **Le destin de Will Hunting** 13h30, 16h10, 19h, 21h40 — **La cité des anges** 13h10, 16h, 18h30, 21h — **Le gardien** 13h20, 18h40 — **Couleurs primaires** 15h40, 21h10 — **BOUCHERVILLE:** 20, boul. de Mortagne (449-6404) — **Le masque de Zorro** 12h30, 15h25, 18h30, 21h30 — **Marie a un je-ne-sais-quoi** 13h10, 15h45, 18h50, 21h25 — **L'arme fatale 4** 13h05, 15h50, 18h35, 21h35 — **Meurtre parfait** 12h50, 18h45 — **Aux frontières du réel** 15h10, 21h15 — **Docteur Dolittle** 13h20, 15h35, 17h40, 19h40, 21h50 — **L'arme fatale 4** 13h25, 16h10, 18h55, 21h40 — **Le masque de Zorro** 12h20, 15h15, 18h20, 21h20 — **L'impact** 21h45 — **Madeline v.f.** 13h15, 15h20, 17h30, 19h35 — **Titanic v.f.** 13h, 16h50, 20h35 — **Petits soldats** 13h30, 16h, 18h40, 21h10 — **BROSSARD:** 2150, Lapinière, Mail Champlain (465-5906) — **Petits soldats** 13h40, 16h30, 18h55, 21h20 — **X-Files** 13h10, 16h10, 19h10, 21h50 — **L'arme fatale 4** 13h05, 15h50, 19h15, 21h55 — **Madeline** 12h50, 16h05, 18h30 — **Le Show Truman** 21h — **Docteur Dolittle** 13h30, 15h40, 18h40 — **Out of Sight** 21h10 — **There's Something About Mary** 13h20, 16h20, 18h50, 21h30 — **The Mask of Zorro** 13h, 16h, 19h, 22h — **CARREFOUR LAVAL:** 2330, Le Carrefour (688-3684) — **X-Files** 12h50, 15h50, 18h50, 21h40 — **Petits soldats** 13h20, 16h20, 19h05, 21h30 — **The Mask of Zorro** 13h10, 16h10, 19h, 22h — **L'arme fatale 4** 13h, 16h, 18h45, 21h45 — **Doctor Dolittle** 13h50, 16h05, 19h15, 21h20 — **L'arme fatale 4** 13h30, 16h30, 19h10, 21h50 — **CAVENDISH:** 5800, boul. Cavendish (485-7111) — **Out of Sight** 13h, 15h30, 18h20, 21h — **Docteur Dolittle** 13h10, 15h15, 17h20, 19h20, 21h25 — **The Mask of Zorro** 12h50, 16h, 19h, 21h50 — **Mulan** 12h20, 14h40, 16h50, 19h30, 21h35 — **Six Days, Seven Nights** 13h20, 15h40, 18h30 — **The Mask of Zorro** 21h50 — **There's Something About Mary** 13h30, 16h10, 19h10, 21h45 — **Lethal Weapon 4**

12h40, 15h50, 18h50, 21h40 — **Madeline** 12h30, 14h30, 16h40, 18h40 — **X-Files** 21h10 — **CENTRE EATON:** 705, rue Ste-Catherine Ouest (985-5730) — **Lethal Weapon 4** 13h, 14h, 16h10, 16h45, 19h10, 19h45, 22h, 22h30, ven. sam. 24h40 — **Mulan** 12h15, 13h45, 14h30, 16h, 16h40, 18h40, 21h, ven. sam. 23h, jeu. 13h45, 16h, 21h — **Small Soldiers** 12h30, 15h10, 18h30, 21h10, ven. sam. 23h45 — **Chinese Box** ven. sam. dim. lun. mar. mer. 19h30, 21h40, ven. sam. 23h50 — **The Truman Show** 13h20, 15h40, 18h50, 21h30, ven. sam. 24h, lun. 13h20, 15h40, 21h30 — **CENTRE LAVAL:** 1600, boul. Le Corbusier (688-7776) — **Armageddon** 12h25, 13h05, 15h30, 16h10, 18h45, 19h25, 21h50, 22h25 — **Lethal Weapon 4** 13h25, 13h55, 16h20, 16h40, 19h15, 19h35, 22h05, 22h20 — **Mulan** 12h40, 14h50, 16h50, 21h15 — **Six jours, sept nuits** 13h45, 16h05, 19h05, 21h30 — **Armageddon v.f.** 12h50, 15h55, 19h10, 22h15 — **Le Show Truman** 13h10, 15h30, 18h55, 21h10 — **Six Days, Seven Nights** 13h30, 16h15, 19h05, 21h30 — **Mulan v.f.** 12h15, 13h15, 14h30, 15h20, 16h45, 17h20, 19h30, 21h25 — **Small Soldiers** 13h, 15h45, 19h, 21h40 — **The Truman Show** 19h10, 21h20 — **CINÉMA SAINT-LÉONARD 2, 18 \$:** 9480 boul. Lacordaire (324-9227) — **Titanic v.f.** ven. mar. mer. jeu. 19h30, sam. dim. 15h30, 19h30 — **La cité des anges** ven. mar. mer. jeu. 21h30, sam. dim. 15h30, 21h40 — **Un sacré bon gars** ven. mar. mer. jeu. 21h30, sam. dim. 15h30, 21h30 — **Le gardien** ven. sam. dim. mar. mer. jeu. 21h30 — **Le Grand Lebowski** ven. mar. mer. jeu. 18h45, sam. dim. 15h30, 18h45 — **Perdu dans l'espace** ven. sam. dim. mar. mer. jeu. 18h45 — **L'homme au masque de fer** ven. sam. dim. mar. mer. jeu. 18h45 — **CINÉPLEX CENTRE-VILLE:** 2001, rue Université (849-3456) — **Gone with the Wind** 14h, 19h25 — **Madeline** 14h05, 16h25 — **Godzilla** 18h30, 21h25 — **Sliding Doors** 13h45, 16h, 19h, 21h15 — **Godzilla v.f.** 13h40, 17h20, 21h — **A Perfect Murder** 14h10, 16h30, 19h15, 21h45 — **Spanish Prisoner** 13h50, 16h15, 18h55, 21h30 — **Smoke Signals** 13h55, 16h05, 19h05, 21h35 — **Passion dans le désert** 13h30, 15h50, 19h10, 21h40 — **Wildest Dreams** 16h10, 18h50, 21h20 — **COMPLEXE DESJARDINS:** 1, Place Desjardins (288-3141) — **La maman et la putain** 12h, 16h, 20h — **L'homme est une femme comme les autres** 12h10, 14h25, 16h40, 19h, 21h20 — **Gadjo Dilo (sous-titres français)** 12h30, 14h45, 17h, 19h20, 21h30 — **100 % Arabica** 12h20, 14h35, 16h50, 19h10, 21h10, jeu. 12h20, 14h35, 16h50 — **CÔTE DES NEIGES:** 6700, Côte-des-Neiges (849-3456) — **Lethal Weapon 4** 13h30, 16h20, 19h20, 22h — **Armageddon** 13h, 16h, 19h, 21h50 — **Madeline** 12h40, 14h45, 17h, 19h — **Armageddon** 21h40 — **Small Soldiers** 13h10, 15h45, 18h40, 21h — **There's Something About Mary** 13h20, 16h10, 18h50, 21h30 — **The Mask of Zorro** 12h30, 15h30, 18h30, 21h20 — **Docteur Dolittle** 12h50, 15h, 17h10, 19h10, 21h10 — **DAUPHIN:** 2396, rue Beaubien Est (721-6060) — **Armageddon v.f.** 12h30, 15h30, 18h30, 21h30 — **Docteur Dolittle** 12h45,

14h50, 17h, 19h15, 21h15 — **DORVAL:** 260, Dorval (631-8586) — **Lethal Weapon 4** 13h30, 16h20, 19h10, 22h10 — **The Mask of Zorro** 12h30, 15h45, 19h, 22h20 — **There's Something About Mary** 13h50, 16h30, 19h20, 21h50 — **Armageddon** 12h50, 15h50, 18h50, 22h — **ÉGYPTIEN:** 1455, rue Peel (843-3112) — **The Mask of Zorro** 13h, 15h50, 18h40, 21h30 — **High Art** 14h, 16h20, 19h, 21h20 — **X-Files** 13h30, 16h10, 18h50, 21h40 — **FAMOUS PLAYERS GREENFIELD PARK:** 993, boul. Taschereau (672-2375) — **Six Days, Seven Nights** 13h05, 15h45, 19h45, 22h30 — **Armageddon** 12h45, 16h, 19h30, 22h40 — **Small Soldiers** 13h30, 16h30, 19h20, 21h50 — **The Truman Show** 14h, 16h45, 19h40, 22h05 — **Mulan** 12h30, 14h45, 16h50, 19h15, 21h30 — **Lethal Weapon 4** 13h, 16h10, 19h10, 22h — **Armageddon v.f.** 12h20, 15h30, 19h, 22h10 — **Mulan v.f.** 12h, 14h15, 16h20, 18h45, 21h — **FAMOUS PLAYERS POINTE-CLAIRE:** 185, Hymus (697-8095) — **Six Days, Seven Nights** 13h30, 15h50, 19h10, 21h40 — **Small Soldiers** 12h40, 13h30, 15h30, 16h30, 18h40, 19h20, 21h, 21h50 — **Mulan** 12h50, 13h15, 15h15, 15h35, 17h20, 17h45, 19h25, 21h30 — **The Truman Show** 13h20, 16h, 18h50, 21h20 — **Armageddon** 12h30, 13h, 15h45, 16h15, 19h, 19h30, 20h, 22h15, 22h45 — **FAUBOURG STE-CATHERINE:** 1616, rue Ste-Catherine Ouest (932-2230) — **There's Something About Mary** 13h45, 16h30, 19h15, 21h50 — **Out of Sight** 13h, 15h45, 18h55, 21h30, jeu. 13h, 15h45, 21h30 — **There's Something About Mary** 13h15, 16h, 18h40, 21h15 — **Déjà vu** 13h30, 16h15, 19h05, 21h40 — **GALERIES LAVAL:** 1545, boul. Le Corbusier (849-3456) — **Docteur Dolittle** 12h20, 14h30, 16h40, 18h40, 21h — **Docteur Dolittle** 13h10, 15h15, 17h20, 19h30, 21h35 — **Madeline v.f.** 12h50, 15h, 17h10, 19h20 — **Le masque de Zorro** 12h30, 15h30, 18h30, 21h30 — **There's Something About Mary** 13h30, 16h10, 19h, 21h40 — **Madeline v.f.** 12h50, 15h, 17h10, 19h20 — **Meurtre parfait** 21h25 — **Madeline** 12h40, 14h50, 17h, 19h10 — **Aux frontières du réel** 21h20 — **Out of Sight** 15h40, 21h45 — **Loin des regards** 13h, 18h20 — **Marie a un je-ne-sais-quoi** 13h20, 16h, 18h50, 21h50 — **LANGELIER:** 7305, rue Langelier (255-5482) — **Aux frontières du réel** 19h10, 21h40, ven. sam. 23h55 — **Docteur Dolittle** 13h15, 15h15, 17h15, 19h15, 21h15, ven. sam. 23h15 — **L'arme fatale 4** 13h, 15h30, 19h, 21h30, ven. sam. 23h55 — **Le masque de Zorro** 13h, 15h45, 19h, 21h45, ven. sam. 23h55 — **Madeline v.f.** 13h15, 15h15, 17h15 — **Marie a un je-ne-sais-quoi** 13h15, 15h45, 19h15, 21h45, ven. sam. 23h55 — **Petits soldats** 13h, 15h05, 17h10, 19h15, 21h20, ven. sam. 23h25 — **LASALLE:** 7852, boul. Champlain (365-5659) — **Docteur Dolittle** 13h35, 15h35, 18h05, 20h05 — **Le masque de Zorro** 12h30, 15h25, 18h20, 21h15 — **There's Something About Mary** 13h40, 16h15, 19h, 21h50 — **Madeline** 13h05, 15h10, 17h15, 19h25 — **Out of Sight** 21h40 — **L'arme fatale 4** 12h40, 15h30, 18h15, 21h — **Marie a un je-ne-sais-quoi** 13h15, 16h05, 18h55, 21h45 — **Petits soldats**

12h50, 15h50, 18h25, 20h50 — **X-Files** 12h35, 15h15, 18h, 20h40 — **Doctor Dolittle** 13h45, 15h45, 18h40, 21h10 — **The Mask of Zorro** 12h45, 15h40, 18h35, 21h30 — **L'arme fatale 4** 12h55, 16h, 18h50, 21h35 — **Madeline v.f.** 13h, 15h05, 17h20, 19h30 — **The Truman Show** 21h55 — **LOEW'S:** 954, rue Ste-Catherine Ouest (861-7437) — **Armageddon** 12h30, 13h, 15h45, 16h15, 19h, 19h30, 22h15, 22h45 — **Small Soldiers** 13h30, 16h, 18h45, 21h20 — **The Horse Whisperer** 13h10, 16h40, 20h15, jeu. 13h10 — **Six Days, Seven Nights** 13h20, 16h30, 19h20, 21h50, mer. 13h20, 16h30, 21h50 — **LONGUEUIL:** 825, rue St-Laurent Ouest, Centre Commercial (679-7451) — **Marie a un je-ne-sais-quoi** 13h20, 16h, 18h50, 21h25 — **Le masque de Zorro** 13h, 15h50, 18h40, 21h35 — **Aux frontières du réel** 18h30, 21h — **Madeline v.f.** 13h10, 15h30 — **Docteur Dolittle** 13h40, 15h40, 19h10, 21h10 — **L'arme fatale 4** 13h30, 16h15, 19h, 21h45 — **PALACE:** 698, rue Ste-Catherine Ouest (866-6991) — **Titanic** 12h, 12h45, 16h, 16h45, 20h, 20h45 — **Wild Things** 12h40, 15h10, 19h30, 22h — **Good Will Hunting** 12h20, 15h20, 18h50, 21h30 — **The Big Hit** 12h30, 14h40, 16h50, 19h20, 21h50 — **City of Angels** 12h10, 14h50, 19h10, 21h40 — **PARISIEN:** 480, rue Ste-Catherine Ouest (866-3856) — **Titanic v.f.** 12h20, 16h40, 20h25 — **L'homme qui murmurait à l'oreille des chevaux** 20h — **Le Show Truman** 13h20, 16h30, 19h10, 21h30 — **Armageddon v.f.** 12h30, 13h, 15h45, 16h15, 18h45, 19h15, 21h50, 22h10 — **Mulan v.f.** 12h15, 13h15, 14h30, 15h30, 16h45, 17h30, 19h, 21h20 — **Six jours, sept nuits** 13h30, 16h, 19h20, 21h40 — **POINTE-CLAIRE:** 6341, Route Transcanadienne (630-7286) — **The Mask of Zorro** 12h30, 15h30, 18h30, 21h30 — **Doctor Dolittle** 12h40, 14h45, 16h50, 19h10, 21h05 — **X-Files** 13h30, 16h10, 18h40, 21h20 — **The Mask of Zorro** 12h50, 15h50, 18h50, 21h45 — **There's Something About Mary** 13h40, 16h20, 19h, 21h40 — **Out of Sight** 13h, 15h40, 18h35, 21h15 — **QUARTIER LATIN:** 340, Emery (849-4422) — **Le masque de Zorro** ven. sam. dim. 11h30, 14h35, 17h45, 21h, lun. mar. mer. jeu. 14h35, 17h45, 21h, ven. sam. 24h — **La prisonnière espagnole** 12h25, 15h10, 18h25, 21h05, ven. sam. 23h40 — **Petits soldats** ven. sam. dim. 10h45, 13h30, 16h10, 18h45, 21h25, lun. mar. mer. jeu. 13h30, 16h10, 18h45, 21h25, ven. sam. 24h05 — **Docteur Dolittle** ven. sam. dim. 11h, 13h05, 15h20, 17h30, 20h, lun. mar. mer. jeu. 13h05, 15h20, 17h30, 20h, ven. sam. 22h45 — **Loin des regards** 12h45, 15h50, 18h50, 21h55 — **Aux frontières du réel** 12h25, 15h30, 18h40, 21h30 — **Madeline v.f.** 14h, 16h25, 18h55 — **Meurtre parfait** 21h50 — **Le masque de Zorro** 12h30, 15h40, 19h, 22h — **Marie a un je-ne-sais-quoi** ven. sam. dim. 10h50, 13h40, 16h30, 19h20, 21h55, lun. mar. mer. jeu. 13h40, 16h30, 19h20, 21h55 — **Le masque de Zorro** 12h, 15h05, 18h10, 21h20 — **Madeline v.f.** 12h20, 14h30, 16h55, 19h35 — **Aux frontières du réel** 22h05 — **Marie a un je-ne-sais-quoi** 13h10, 16h, 18h50, 21h35 — **Docteur Dolittle** 12h10, 14h45, 17h05, 19h30, 21h45,

ven. sam. 23h50 — **L'arme fatale 4** 12h15, 15h15, 18h15, 21h15 — **L'arme fatale 4** ven. sam. dim. 11h15, 14h15, 17h15, 20h15, lun. mar. mer. jeu. 14h15, 17h15, 20h15, ven. sam. 23h15 — **Marie a un je-ne-sais-quoi** 12h40, 15h35, 18h20, 21h10, ven. sam. 23h55 — **L'arme fatale 4** 13h15, 16h15, 19h15, 22h10 — **ST-BRUNO:** 1495, boul. St-Bruno (653-4848) — **L'arme fatale 4** 13h30, 16h20, 19h05, 21h50 — **The Mask of Zorro** 13h, 16h, 18h50, 21h40 — **Marie a un je-ne-sais-quoi** 12h50, 15h40, 18h40, 21h15 — **Madeline v.f.** 13h10, 15h20, 17h20, 19h20, 21h20 — **Aux frontières du réel** 21h20 — **Docteur Dolittle** 13h10, 15h10, 17h10, 19h10, 21h05 — **Le Show Truman** 13h50, 19h25 — **Six jours, sept nuits** 16h30, 21h55 — **Armageddon** 12h20, 15h30, 18h45, 21h45 — **Mulan v.f.** 12h40, 14h45, 16h45, 18h55, 21h — **Petits soldats** 13h40, 16h10, 18h45, 21h10 — **There's Something About Mary** 12h, 15h50, 19h, 21h30 — **Armageddon v.f.** 12h, 15h, 18h35, 21h35 — **ST-EUSTACHE:** 282, rue Hector-Lantherier (472-6666) — **Petits soldats** 12h05, 14h25, 16h45, 19h05, 21h25 — **Six jours, sept nuits** 12h15, 14h35, 17h05, 19h25, 21h45 — **Mulan v.f.** 13h05, 15h05, 17h05, 19h05, 21h05 — **Lethal Weapon 4** 13h40, 16h20, 19h, 21h40 — **Armageddon v.f.** 12h35, 15h35, 18h35, 21h35 — **Meurtre parfait** 21h40 — **Madeline v.f.** 12h20, 14h20, 16h20 — **L'homme qui murmurait à l'oreille des chevaux** 18h20 — **Le Show Truman** 12h20, 14h35, 16h55, 19h10, 21h20 — **L'arme fatale 4** 13h30, 16h10, 18h50, 21h30 — **Docteur Dolittle** 13h10, 15h10, 17h10, 19h10, 21h10 — **Armageddon** 12h30, 15h30, 18h30, 21h30 — **Marie a un je-ne-sais-quoi** 13h55, 16h25, 18h55, 21h25 — **Le masque de Zorro** 13h05, 15h55, 18h45, 21h35 — **ST-JÉRÔME (CARREFOUR DU NORD):** 900, boul. Grignon (436-5944) — **Petits soldats** 13h, 15h30, 19h, 21h30 — **Le masque de Zorro** 13h, 15h45, 19h, 21h45 — **Docteur Dolittle** 13h, 14h55, 16h50, 19h, 21h — **Armageddon v.f.** 13h, 15h45, 16h50, 19h, 21h45 — **Mulan v.f.** 13h, 14h55, 16h50, 19h, 21h — **Madeline v.f.** 13h, 14h55, 16h50 — **Six jours, sept nuits** 19h, 21h30 — **Marie a un je-ne-sais-quoi** 13h, 15h30, 19h, 21h30 — **Le Show Truman** 19h, 21h30 — **Godzilla v.f.** 13h, 15h35 — **L'arme fatale v.f.** 13h, 15h30, 19h, 21h30 — **STE-THERÈSE:** 300, rue Sicard (979-3866) — **Armageddon v.f.** 13h, 15h50, 19h, 21h50 — **Docteur Dolittle** 13h15, 15h15, 17h15, 19h15, 21h15, ven. sam. 23h15 — **L'arme fatale 4** 13h, 15h30, 19h, 21h30, ven. sam. 23h55 — **Le masque de Zorro** 13h, 15h45, 19h, 21h45, ven. sam. 23h55 — **Madeline v.f.** 13h, 15h, 17h — **Marie a un je-ne-sais-quoi** 13h15, 15h45, 19h15, 21h45, ven. sam. 23h55 — **Mulan v.f.** 13h15, 15h10, 17h10, 19h10, 21h10 — **Petits soldats** 13h, 15h05, 17h10, 19h15, 21h20, ven. sam. 23h25 — **Six jours, sept nuits** 19h, 21h15, ven. sam. 23h30 — **TERREBONNE:** 1971, Chemin du Coteau (849-3456) — **Armageddon v.f.** 13h, 15h50, 19h, 21h50 — **Docteur Dolittle** 13h15, 15h15, 17h15, 19h15, 21h15, ven. sam. 23h15 — **L'arme fatale 4** 13h, 15h30, 19h, 21h30, ven. sam. 23h55 —

Le masque de Zorro 13h, 15h45, 19h, 21h45, ven. sam. 23h55 — **Madeline v.f.** 13h, 15h, 17h — **Marie a un je-ne-sais-quoi** 13h15, 15h45, 19h15, 21h45, ven. sam. 23h55 — **Mulan v.f.** 13h15, 15h10, 17h10, 19h10, 21h10 — **Petits soldats** 13h, 15h05, 17h10, 19h15, 21h20, ven. sam. 23h25 — **Six jours, sept nuits** 19h, 21h15, ven. sam. 23h30 — **VERSAILLES:** 7275, rue Sherbrooke Est (353-7880) — **Lethal Weapon 4** 13h, 16h10, 19h25, 22h25 — **Armageddon v.f.** 12h30, 15h45, 19h, 22h10 — **Mulan v.f.** 12h30, 15h45, 19h, 22h10 — **Small Soldiers** 13h30, 16h30, 19h20, 21h50 — **Le Show Truman** 13h10, 15h30, 19h30, 21h45 — **Armageddon** 12h45, 16h, 19h15, 22h15

À QUÉBEC

CINÉMA STE-FOY: 2500, boul. Laurier (418-656-0592) — **Armageddon v.f.** 13h, 16h, 19h, 22h — **Docteur Dolittle** 13h45 — **L'arme fatale 4** 15h45, 19h10, 21h45 — **Le masque de Zorro** 13h15, 16h15, 19h20, 22h10 — **GALERIES CAPITALE:** 5401, boul. des Galeries (418-628-2455) — **Six jours, sept nuits** 13h15, 16h15, 19h10, 21h40 — **Armageddon v.f.** 12h10, 12h45, 13h15, 15h25, 15h55, 16h25, 18h40, 19h, 19h30, 21h50, 22h15, 22h40 — **Mulan v.f.** 12h30, 13h30, 14h30, 15h10, 16h40, 17h10, 18h45, 20h45 — **Armageddon** 13h, 16h10, 19h20, 22h30 — **L'arme fatale 4** 12h, 12h50, 13h50, 14h45, 15h45, 16h35, 17h10, 19h, 19h25, 21h40, 22h, 22h30 — **Small Soldiers** 12h55, 15h30, 19h1

• CULTURE •

En spectacle mercredi soir

Faces et attrapes

De Nouveaux Visages pleins de charme au cabaret

STÉPHANE
BAILLARGEON
LE DEVOIR

Bon, ça y est, on est en *business*, comme disent nos cousins germains franco-français. Après Maka Kotto et Juste pour rire, ce sont les jeunes «de la relève» d'ici et de là-bas qui auront encore fait monter d'un bon cran le niveau des présentations au Cabaret du Musée Juste pour rire, avec leur spectacle intitulé *Les Nouveaux Visages*, lancé hier soir, à Montréal.

Plus de 80 prétendants ont été auditionnés, en France et au Québec, pour cette promotion 98 qui n'a finalement retenu que six groupes ou individus (des groupes solos, quoi): Isabelle Constant, Laurent Paquin, Mathieu Gratton et les Chic'N Swell du côté québécois; Christophe Alévèque et le duo choc frontal du côté de l'accent pointu. La préparation de cette belle brochette a été confiée à la femme de théâtre Denise Guilbault.

Avec celle-là aux commandes, on pouvait s'attendre à beaucoup. On l'a eu. La metteuse en scène a imaginé un

canevas tout simple qui recrée la journée des auditions, avec un simili-directeur de casting (Paul Ahmarani), blâsé comme il se doit — il s'exprime avec un pur accent de l'UdeM, c'est vous dire. Les «néovisageux» s'inscrivent donc au concours et se font voir un à un, avec possibilité de retour. Pour le dire tout net, chacun vaut le déplacement et la somme de tous ces numéros laisse au total un très agréable goût de revenez-y.

Allons-y de façon un peu plus ordonnée. Christophe Alévèque ouvre cette marche à l'humour avec un brillant monologue livré par son personnage de pauvre mec frustré par les femmes. Il est chez son psy et confie ses angoisses de petit mâle minable. Par exemple: «*Les femmes sont moins payées que les hommes. C'est normal, ça ne fait qu'un siècle qu'elles travaillent.*» Un autre? «*Les femmes organisent l'annihilation de la race éjaculine.*»

Les suivants, Xavier Chavari et Bruno Durand (Choc Frontal), continuent dans cette veine très française de l'humour à (très bon) texte avec une préoc-

cupation sociopolitique presque inexistante sur les planches québécoises. Cette fois, un cuisinier explique à un animateur comment préparer une... guerre mondiale. La liste des ingrédients est prête à une enfilade de jeux de mots délirants. Il faut notamment lancer dans le chaudron, pêle-mêle: un conflit de connards, 10 à douze pays (ça dépend du régime de chacun), des grosses légumes (un sac étiqueté «parlement»), beaucoup d'oseille, un paquet de famine, un peu d'ambuscade, quelques grains de sémite (pas trop, il faut être économe...), jusqu'aux champignons atomiques, «disponibles en toute saison». On en mange!

Le Québécois Mathieu Gratton n'est pas en reste. Avec ses deux numéros et sa chanson, le jeune a reçu les plus belles ovations de la soirée, particulièrement avec son récit surréaliste où un employé de Bureau-Dépôt expliquait comment il avait perdu la main et se l'était fait remplacer par une agrafeuse. Un prétexte pour enfler des tirades attribuées de manière très personnelle,

dont celle-ci: «*We were there before you, institutdelinguistica-telle.*»

Laurent Paquin itou chante (des sérénades rurales, du genre: «*À cheval sur mon cheval...*»). Il raconte aussi, mais en pur *stand up*, tout seul avec son micro. Efficace, le bonhomme. Pas de temps mort. Des phrases-chocs qui frappent comme des uppercuts, dont il est souvent la victime. Par exemple pour sa pilosité excessive: «*Une de mes blondes m'a quitté à cause de mes poils. En fait, c'est parce qu'elle était asthmatique.*»

Et quoi encore? Isabelle Constant a imité Céline, à quatre ou cinq moments de sa carrière, avec deux constantes toutefois: son gros chum René et sa propre anorexie. Efficace et bien rendu. Les Chic'N Swell (Daniel Grenier, Francis Cloutier et Ghyslain Dufresne) ont proposé deux sketches, dont un particulièrement apprécié où deux savants fous remontaient dans le temps.

Ces Nouveaux Visages se montrent la... farce jusqu'au 26 juillet inclusivement, toujours à 19h. On le redit pour bien se faire comprendre: allez-y, un point à la ligne, et c'est tout.

CONCERTS CLASSIQUES

Pour se souvenir

FESTIVAL INTERNATIONAL
DE LANAUDIÈRE

Frédéric Chopin: *Nocturne en si majeur*, op. 32 n° 1; *Barcarolle en fa dièse majeur*, op. 60; *Berceuse en ré bémol majeur*, op. 57; *Polonaise-Fantaisie en la bémol majeur*, op. 61. Joaquin Turina: *Tres danzas fantásticas*, op. 22; Isaac Albeniz: *La Vega*; Navarra. Eglise de Lavaltrie, le 21 juillet 1998

FRANÇOIS TOUSIGNANT

Après les découvertes et les tentatives, le Festival international de Lanaudière présentait une sorte de récital hommage mettant en vedette la pianiste Alicia de Larrocha. Foule nombreuse venue rendre hommage à cette grande dame du piano qui a 75 ans bien sonnées, foule enthousiaste qui a écouté avec attention le court programme présenté.

Si la sonorité de la pianiste reste toujours belle et ronde, l'agilité commence à lui faire défaut et, chaleur aidant (l'église de Lavaltrie était un four, mais ça, ça fait partie du jeu du festival), rate plusieurs notes. Dans des œuvres à tempos lents, on note ce symptôme de fatigue auquel mêmes les plus grands — Cortot, Rubinstein et Kempff en tête — sont restés sourds et qui fait qu'on évalue ce genre de prestation sur un mode plus sentimental et révérencieux que strictement objectif.

Du *Nocturne en si majeur*, la pianiste choisit la fin en majeur plutôt que la correction de Chopin qui voulait qu'il se termine en mineur. Faute de goût ou esprit d'indépendance? En tout cas, assez choquant comme effet, qui détruit tout le climat de la magistrale et révolutionnaire coda.

La *Barcarolle* et la *Berceuse* reçoivent une bonne lecture. La main gauche reste trop uniforme: dès qu'Alicia de Larrocha trouve une idée, elle n'en démont pas. L'objet joué est donc toujours dans une belle lumière monochrome. Dans des pièces en ostinato, cela peut toujours passer, mais rend la *Polonai-*

se-Fantaisie longue et ennuyeuse. Il faut une oreille harmonique sensible pour intéresser à cette longue improvisation qui faisait défaut. Une jolie version, soit, mais pas une grande interprétation.

La deuxième partie du récital est consacrée à la musique espagnole, sorte de marque de commerce de De Larrocha. Les pièces de Turina sont marquées, sans cliché, d'un sens du rythme séduisant. À l'opposé du Chopin précédent, ici la palette de couleurs devient somptueuse et magnifie un triptyque somme toute assez ordinaire, mais d'une légèreté amusante.

Quant aux deux morceaux d'Albeniz, c'est d'un ennui mortel. Le compositeur n'a pas voulu les inclure dans ses collections importantes et la pianiste semble reprendre ces pièces faciles car incapable de s'attaquer aux virtuoses et splendides pages d'Ibéria. Peut-on lui en vouloir? Pas vraiment: entendre Alicia de Larrocha reste encore un privilège pour la beauté du son et le souvenir de certaines soirées d'antan où les frissons étaient plus présents.



SOURCE FESTIVAL DE LANAUDIÈRE

Alicia de Larrocha n'a peut-être plus le doigté d'antan, mais il est toujours agréable de l'entendre.

An Evening at Eve's Tavern

Femmes en stock

Dommage qu'elles n'aient pas toutes le talent de Wendy Liebman

MARTIN BILODEAU
LE DEVOIR

La performance solide, efficace et intelligente de Wendy Liebman, dernière comédienne à faire son tour de piste dans le cadre du spectacle *An Evening at Eve's Tavern*, hier soir dans un Club Soda transformé en sa-

una par une climatisation déficiente, a fait regretter deux choses. La première: que le numéro de *stand-up* de cette Américaine de 37 ans, sorte de Carly Simon de l'humour avec ses deux grands bateaux de dents employés comme un torpilleur de gags tous plus délirants les uns que les autres, n'ait pas duré plus longtemps. La seconde: que la qualité du numéro de cette humoriste, qui se confie au public par l'intermédiaire d'une alter ego névrosée, qui achève ses répliques en se répondant à elle-même, qui a atteint son «peak sexuel et sa limite de crédit» et invite ses amants à trouver son point G dans leur portefeuille,

n'ait pas servi de barème à ce très inégal spectacle d'humour au féminin animé par la chanteuse canadienne Jann Arden, en remplacement de l'Américaine Kathy Griffin, qui s'est désistée au dernier moment.

Non pas que Mme Arden éprouve du mal à remplir une salle ou même à l'animer, elle que des mélomanes acclament à longueur d'année sur les scènes d'Amérique du Nord, où elle a imposé, à coups de chansons pop-folk-country de son cru, un style sans-façon et une voix pleine de charme. Une voix qu'elle a mise en valeur à quelques reprises hier soir en interprétant ses succès *Ode to a Friend* et *Insensitivity*, s'en servant à l'occasion comme tremplins d'humour. Or, ceux qui l'ont vue en spectacle en attestent: Jann Arden est aussi une diable d'humoriste, et ses monologues-charnières génèrent toujours autant d'applaudissements que ses chansons. Hier soir pourtant, limitée qu'elle sem-

blait être par une série de trois monologues sur l'envie de pisser, les spectateurs n'avaient devant eux qu'une chanteuse en mal de guitare, qui tourne le dos à un décor (des toiles illustrant la ville, un bar, des bouteilles et un vase contenant des marguerites) dont aucune des huit participantes ne tirera profit.

Les premières à sortir des coulisses furent Penelope Lombard et Victoria Jackson. Dans son numéro de «dumb-blonde-pas-si-dumb», la nasillarde Lombard a provoqué quelques éclats d'hilarité, notamment par un long monologue sur sa dent sucrée. Grassette en bas résille, affublée d'un déshabillé noir serré, Jackson a quant à elle donné une performance fatiguée, à peine relevée par sa complainte du tapis, bas sommet de son numéro.

Dans un registre plus politisé, Martha E. Chaves a relevé la barre. Immigrante polyglotte établie à Montréal, Chaves nourrit son numéro de ré-

flexions socioculturelles, se confiant tantôt sur son enfance dans son Nicaragua natal («*J'ai été élue par mes camarades de classe au titre d'élève la plus encline à parler sous la torture*»), tantôt s'inquiétant de ses bourrelets suspects («*Bonjour Canada, je suis l'enfant d'UNICEFsque vous nourrissez depuis 15 ans*»). Un numéro hilarant et raffiné, en somme, qui dépasse — enfin — les préoccupations personnelles et apolitiques du spectacle en général, où le summum de la subversion semblait consister à dénoncer les publicités de Calvin Klein et l'adversaire masculin. Au ton donné, celui de la démission politique et intellectuelle, le numéro de femme fatale de Colleen Cruise, ainsi que le tour de chant du duo Kiss It, n'ont pas dérogé. Reste maintenant à savoir si la participation exceptionnelle de Kate Clinton au spectacle de ce soir (à 19h), saura sortir *An Evening at Eve's Tavern* des ornières de l'humour de taverne au féminin.

• À LA TÉLÉVISION •

NOS
CHOIX

CE SOIR

Martin Bilodeau

SEINFELD

Les réseaux américains n'ont jamais eu peur des reprises. Dans le cas de *Seinfeld*, c'est tant mieux. Une fois, deux fois, trois fois, c'est toujours intéressant... et intelligent.

CFCF-12, 17h30;
Global, 20h30 et 21h

THE WORLD FASHION
PREMIERE FROM PARIS

Isabella Rossellini, la reine de Lancôme, et Anne Archer, l'épouse-modèle du cinéma américain, unissent leurs efforts pour animer, depuis la Ville lumière, ce défilé des collections automne-hiver des grands couturiers, dont Lagerfeld, Gaultier et Delacroix.

ABC-22, 21h

COUP D'ŒIL

Reportage sur l'expédition des Canadiens Jamie Clarke et Alan Hobson qui, l'année dernière, ont atteint le sommet de l'Everest

R-C, 21h

LES PTITS BONHEURS
DE CLÉMENCE

Pour voir comment une humoriste de talent peut perdre son temps, à l'invitation de la télévision d'État, en essayant de jouer les Martha Stewart.

R-C, 14h

CINÉMA

AU PETIT ÉCRAN

QU'EST-CE QU'ON ATTEND
POUR ÊTRE HEUREUX?

(4) Fr. 1982. Comédie dramatique de C. Serreau avec Henri Garcin, André Julien et Mathé Souverbie. Les comédiens réunis pour le tournage d'un film publicitaire se révoltent contre les exigences du réalisateur.

Canal D 14h

LE DÉFILE

(4) (Dogfight) É.-U. 1991. Drame sentimental de N. Savoca avec River Phoenix, Lili Taylor et Richard Pan-bianco. À la veille de s'embarquer pour le Vietnam, un fusilier marin fait la connaissance d'une jeune fille avec qui il passe la nuit.

TVA 16h

IL Y A TOUJOURS UN TRUC

(4) (Columbo Goes to the Guillotine) É.-U. 1988. Drame policier de L. Penn avec Peter Falk, Anthony Andrews et Karen Austin. Un détective rusé démasque un devin qui a tué un magicien.

TVA 20h

UN ANGE À MA TABLE

(3) (An Angel at My Table) N.-Z. 1990. Drame biographique de J. Campion avec Kerry Fox, Alexia Keogh et Karen Fergusson. Une jeune auteure, qui a été internée pendant huit ans à la suite d'un diagnostic psychiatrique erroné, parcourt l'Europe après que son premier roman eut été primé.

TQ 21h



CANAUX	16h30	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30
RC (2) (2) (4) (6) (7) (9) (9) (11) (12) (13) (4) (5) (6) (7) (8) (9) (10) (11) (13) (40)	Sur la piste	Watatatow	Lingo	Ce soir (6) (7) (7) Pourquoi pas? (18:30) Chez nous (18:30)		Jardin d'aujourd'hui	Je vous ai tant aimés	La Fureur		Coup d'oeil		Le Téléjournal	Le Point (22:27)	Nouvelles du sport	Cinéma / LA PROMESSE (5) avec Corinna Harfouch, Meret Becker (23:20)
(15) (17) (24) (30) (46)	La Belle et la Bête		Chez nous, chez vous / Nicole Leblanc, Martin Fontaine	Le TVA	Scènes de rue / Claude Legault, Patrick Huard	Beethoven	Un Monde de chiens	Cinéma / IL Y A TOUJOURS UN TRUC (4) avec Peter Falk, Anthony Andrews		Le TVA		TVA Sports / Loteries (22:49)	Cinéma / LES SEIGNEURS DE LA PÈGRE (5) avec Wayne Crawford, Martin Hewitt (22:55)		
(2) (4) (16) (30) (35) (49)	Allô prof	Boumbo / Madame Pepperpote	Rémi	Heidi	L'Étalon noir / Culture éclair (18:55)	La Grande Saga des animaux	Omni science	Lumière sur le monde	Cinéma / UN ANGE À MA TABLE (3) avec Kerry Fox, Alexia Keogh			Téléscience (23:39)			
(RDI) (TVS) (D) (V) (MP) (MX)	Le Journal FR2	Aujourd'hui	Le Grand Journal	Partis pour l'été... / Mario Pelchat	Pas de vacances... / J.-M. Lapointe	Madison	Cinéma / RIEN NE SERT D'OUBLIER (6) avec Shelley Long, Helen Shaver	Plus ça change, plus c'est pareil? / Les grossesses chez les adolescentes	Pas de vacances...	Le Grand Journal	Sports Plus				
(CF) (TTF) (RDS) (6) (4) (8) (13) (12) (GBL) (24) (8) (13) (22) (3) (8) (5) (10) (33) (57) (MM) (TSN)	Garfield	Spirou	...Intrépides	Joy, Naufragés	Le Studio										
	Ned... triton	Scooby Doo	Capitaine Star	Le Zinzin...	Bêtes à craquer	Santo Bugito	Sacrés Dragons	Donkey Kong	Ren et Stimpy	Les Simpson	Y'en a marre	Arsène Lupin	Highlander	Les Simpson	Ren et Stimpy
	Golf SPGA (15:30)		Superbike	Sports 30 Mag		Baseball / Blue Jays - Red Sox						Monde du sport	Sports 30 Mag		RDS Motorisé
	Family Matters	The Simpsons	Fresh Prince	Newsday		World of Discovery		Cinéma / MATINEE (4) avec John Goodman, Cathy Moriarty				The National / CBC News	The National Update	News	
	Oprah (16:00)	Am. Videos	Home Improv.	News	Wheel of...	Jeopardy	Promised Land	Diagnosis Murder				ER	CTV News		Pulse / Sports
		Mad About You	Seinfeld	Pulse	E.T.	CanPro Awards	Friends	Seinfeld		Frasier		King of the Hill	South Park	Traders	
	The Young and the Restless	Global News	Global Tonight	Fist Nat. News	The Simpsons	...Wilderness	Friends	Seinfeld							
	Little Star	Country Mouse	Arthur	Pumped!	The Intrepids	...Explorer	Great Parks	Studio 2				Ghosts	The View from Here	Studio 2	
	Rosie... (16:00)	News			ABC News	Baseball / Sea Dogs - Thunder						ABC News Special / Fashion	News	Nightline (23:35)	
	Montel... (16:00)					E.T.	Mad About You	ABC News Special: Fashion / Beauty				ABC News			
	101 Dalmatians	Grace Under...	M*A*S*H	News		The Simpsons	Frasier							News/Simpsons	
	Rosie... (16:00)	Mad About You	Seinfeld	News		CBS News	E.T.	Promised Land				48 Hours		News	Late Night (23:35)
	Oprah (16:00)	News	Coach			Wheel of...	Jeopardy								The Tonight Show (23:35)
	Home Improv.	Oprah				NBC Nightly News	Jeopardy	Wheel of...	Friends	Suddenly Susan	Seinfeld	Just Shoot me	ER		
	Rosie... (16:00)	Live at Five	Extra!				Frasier	Inside Edition							
	Kratt's...	Bill Nye	C. Sandiego	Newshour	Nightly Busin.	Talk of Vermont	This Old House	Hometime	Mystery / Chandler & Co	Airport				Cinéma / THE JAGGED EDGE (4)	
	Wishbone	C. Sandiego	Bill Nye	ITN News	Nightly Busin.	Newshour	Nature / Hunters of the Sea Wind	Nova / Lightning				Tread: The Movie		Charlie Rose	
	Master T	MuchMegaHits	OnDemand	Classic...	Pop-Up Video	Spotlight	VideoFlow	Wired for Sound				Pop-Up Video	MuchMegaHits	Beavis...	Spotlight
	Golf SPGA (15:30)		...Volleyball	Off the Record	Sportsdesk	Baseball / Blue Jays - Red Sox						Cycling	Sportsdesk		

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable

LE DEVOIR

CULTURE

Un gars, une fille, un mardi soir

Précédé par une réputation de briseur de tabous sans vergogne, l'humoriste Maxim Martin a fait une entrée fracassante avant-hier soir au Cabaret du Musée Juste pour rire. Avec *Tolérance Zéro*, présenté jusqu'au 26 juillet, il ne laissera personne indifférent. Ici livré, un doublé critique, version fille, version gars...

STÉPHANE BAILLARGEON
LE DEVOIR

Un avertissement en commençant: cette critique n'est pas à mettre entre toutes les oreilles, surtout pas les petites mineures et les grosses sensibles. Si la grossièreté vous choque, arrêtez-ici. Parce que cette fois encore, *Le Devoir*, malgré l'obligation morale du même nom, va appeler une chatte une chatte.

C'est pas moi le coupable, c'est lui, Maxim Martin, donc. À mon sens, la révélation de la série Cabaret du festival. Un monologue atypique, habile, audacieux et intelligent qui brasse la cage de nos habitudes humoristiques.

Il n'a que 28 ans et est déjà maître *es stand up*. Martin est seul en scène et ne représente que lui-même, un jeune baveux fumeux de pot, courailloux, mais bon gars malgré son franc, très franc-parler, qui lui fait dire fil ou fellation, et dix fois plutôt qu'une.

Il harangue la salle, échange avec elle et l'agresse parfois. Dès l'intro, après avoir souligné les travers racistes ou homophobes de bien des Québécois, il dit ironiquement comprendre que ses spectateurs ne veulent pas rire d'eux-mêmes mais «des épais qui ne sont pas icitte...». Il répond aussi d'avance à ceux qui lui reprocheront d'être vulgaire que la vraie vulgarité se trouve ailleurs, partout ailleurs, dans les médias ou les perversions sexuelles, celles des zoophiles notamment: «Si tu fais l'amour à une chèvre, c'est pas parce que tu sors les bougies qu'elle va se sentir "spéciale"».

Pas de personnage donc, même dans ces courtes séances de confidences chez Jacques, son psychologue. Ces plages introduisent des phases de transition et imposent une unité narrative à l'ensemble, jusqu'au dénouement fatal. Le jeune loup a la dent humoristique longue et mordante. Que des gags courts et efficaces, avec un rythme de frappe aux cinq ou six secondes, ou moins: «Je me promenais au parc Lafontaine... de jour». À deux reprises, il fait même semblant de faire chuter ses bouts de monologues sur des petites morales à cinq sous. Martin ne moralise pas. Il juge. Il critique. Il gueule.

Contre quoi? Une multitude de sujets d'actualité, plus ou moins développés, la drogue, la pollution ou les conflits intergénérationnels. Sur les baby-boomers: «Ils ont crié Pease and Love mais ils n'étaient pas capables de s'endurer en couple plus de trois ans». Sur la génération X, celle de cet humoriste XXX: «Pour nous être père ça veut dire un chèque par mois, pis une fin de semaine sur deux». Il peut aussi glisser vers le délire surréaliste, par exemple quand il s'imaginer réincarné en araignée.

Quand il parle des rapports hommes-femmes en général et sexuels en particulier, ce brûlot ambulant chauffe la salle jusqu'au point d'ébullition. Le récit du gars qui marche derrière une fille, la nuit, est un pur délice. La pauvre se sent menacée par la seule présence du «violeur potentiel». Après avoir tout tenté pour la rassurer (la dépasser, l'interpeller, changer de trottoir...) Maxim saute dans un taxi et annonce sa destination: «À cinquante pieds en avant d'elle!».

Le cul est le liant de cette sauce. Paradoxalement, Martin s'en sert aussi pour critiquer nos travers sociaux. Après avoir noté l'omniprésence des seins dans la pub, il se demande s'il ne pourrait pas laisser tomber la proie commerciale pour l'ombre poitrinaire: «[au téléphone] Je vais commander deux gros seins. Un blanc et un noir. Je vais aussi prendre un petit chinois et je vais m'en servir comme pouf». Le très habile monologue réussit même à matraquer les pédophiles tout en parlant de ses propres obsessions: «Le poil pubien est nécessaire: c'est notre seul excuse pour ne pas trouver le clitoris».

L'éternel et universel sujet sexuel se défend évidemment tout seul. Tout y passe, en fait: tout ce qu'on peut faire en solo, à deux, en groupe, tout ce qui se filme, tout ce qu'on rêve de faire, qu'on rêve de se faire faire ou qui demeure interdit. En bout de course, il propose même une leçon de fellation. «C'est pas compliqué, c'est un pénis, dit-il. Si on écrit un manuel d'instruction, ce serait juste écrit: pénis».

Le petit macho, futé comme un singe, tombe donc dans les pires obscénités, avec tous les gestes cochons en prime. N'empêche, le troublant et original Maxim Martin sort des sentiers battus, force chacun à s'interroger sur les limites de la tolérance et de la bienséance (mais ce n'est pas du Howard Stern) et fait rigoler, mais alors beaucoup, beaucoup, tous ceux qui savent apprécier. Que peut-on demander de plus à un premier *one man show* d'humour?

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
LE DEVOIR

Suivons le petit guide d'emploi suggéré par Maxim Martin lui-même: «Y a-t-il des épais dans la salle?» Silence. Adaptions l'interrogation à cet exposé écrit: «Y a-t-il des intolérants chez les lecteurs?» Re-silence. Coeurs chétifs, s'abstenir. Âmes curieuses, ne rien suspendre.

D'entrée de jeu, il faut dire: avec un titre tel celui-là (*Tolérance zéro*), une réputation qui déjà le précède, et tout le tabac qui a entouré ce premier *stand up*, on y allait avec l'équipement d'un jeune scout prêt à une rencontre avec le méchant loup. L'audace y était, et elle est unique à plus d'un égard, le franc-parler, les jurons et la spontanéité aussi, mais il n'y a rien là de trop étranger au plus mémorable des partys de gars ou à la plus arrosée des réunions de filles.

Dans un délectable chassé-croisé entre le divan du psy et un tête-à-tête avec le public, Maxim Martin vide son sac et celui de la société dans laquelle nous vivons. «Comment ça se fait qu'on tolère c'te mardelà? On dirait que le système est fait pour encourager l'épai-isme».

L'humoriste en avait gros sur le cœur: devant un public de toute évidence prêt à tout entendre, il volète du «nègre» et du «fifi» au viol, à l'inceste et à la pédophilie, s'attardant à la masturbation, aux sempiternels conflits de générations, la drogue, la nécrophilie, la zoophilie, l'environnement, la mort et l'adultère.

Au delà des mots, ceux qui ont été entendus et ceux qu'on essaie maladroitement de reproduire, reste quelques notables choses: le sceau de qualité d'un humoriste réfléchi et réfléchissant, son caractère unique à côté de tentatives de *stand up* trop souvent blafardes, et un cri retentissant destiné à réveiller les troupes assises devant lui: comment supporter l'insupportable sans mot dire (ou maudire)?

Pourquoi donc va-t-on voir et entendre Maxim Martin? Pour se faire savonner les oreilles, un peu, beaucoup, mais à la fin pas assez (les filles sont très épargnées par le coup de poing Martin mais les boys y goûtent, avec de la remontrance balancée à coups de sacres et de postillons bien envoyés). Balancé lui avoir reproché d'outrepasser les limites de la décence et de la respectabilité, on pourra difficilement oser lui demander d'augmenter la dose...

Déplorant le manque de profondeur du monde qui nous soutient, Maxim Martin régurgite sur scène sa grande intolérance face aux maux auxquels on finit par assister sans sourciller. «On me dit que je suis vulgaire! C'est pas moi qui est vulgaire, c'est les bulletins de nouvelles pis ce qu'on met dans les journaux!».

Rares aujourd'hui sont les humoristes qui ne flirtent pas avec la vulgarité. Sur scène, pour enflammer la foule, il semble que la recette soit vendue — à ce sujet, notons que le public d'avant-hier soir semblait prêt à tout avaler, et surtout ça. Maxim Martin a balayé du revers de la main la vulgarité *fast food*, renvoyant à cette salle supposément emplie d'être pourvus de la plus grande intelligence — «Y a pas d'épais ici? On va rire des épais qui sont pas ici, c'est ça?» — un reflet parfois peu reluisant. «Tu feras pas le frontpage du journal en traitant ta blonde de vache. Ben non. Faut que tu la coupes en morceaux pour avoir le front. Pis encore là, c'est si le Canadien gagne pas le même jour...».

Maxim Martin décrit habilement, justement, les inepties dont on nous nourrit et qu'on finit trop souvent par ne plus voir. Des composantes de l'eau embouteillée — «On est le H₂O là-dessus? Pourquoi est-ce qu'on me dit qu'il y a O₂ Cu et 14 HCO₃. C'tu bon pour moi ça?» — à une frénésie sur les conflits de génération — «La génération X, notre problème, c'est qu'on n'a pas de leader. Pas de John F. Kennedy, pas de Martin Luther King, pas de John Lennon. On n'a personne qui mérite d'être tiré.» — en passant par une (très) brève allusion à la politique — «Un tas de mardo, c'tu un tas de mardo. Tu fais le tour plutôt que de piler dedans.» — l'humoriste se paie un généreux délire sur les vertus du pot — «Imaginez un peu ce qui se passerait sur la planète si tout le monde fumait un bon joint en même temps...» — et les bienfaits de la masturbation — nous arrêtons ici la ronde des guillemets.

L'on sait déjà que pour s'y rendre et entendre ces «confidences sur la scène», il faut laisser l'intolérance au vestiaire. Tolérer quelques jurons et applaudir à la franchise la plus pure ne nécessitent pas de grands efforts et font même grand bien! Mais on sort de cette petite salle enfumée en se disant qu'il vaudrait mieux parfois la dépoussiérer, cette intolérance, plutôt que de voguer dans ce monde noir l'âme un peu trop en paix.

Les droits et les artistes au CNA

CLÉMENT TRUDEL
LE DEVOIR

Dans le cadre des événements qui soulignent les 50 ans de la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH), le Centre national des arts tient, à compter d'aujourd'hui et jusqu'à samedi, un symposium intitulé *L'artiste et les droits de la personne*. Il s'agit d'une initiative du CNA et du Centre de recherche et d'enseignement sur les droits de la personne (Université d'Ottawa) dont le directeur est le professeur Errol P. Mendes.

Les trois jours de rencontres intitulées *L'artiste et les droits de la personne* donnent l'occasion d'examiner le cadre d'application de la liberté créatrice que revendiquent artistes et écrivains. Taslima Nasreen, qui a dû s'exiler en raison de menaces proférées contre elle au Bangladesh, sera là pour en témoigner, de même que le dramaturge et acteur ougandais

(Come Good Rain) George Bwanika Seremba.

Il s'agira également de voir les moyens qu'a à sa disposition un artiste pour aider à la promotion des droits de la personne, comme l'a fait l'artiste Folon, par exemple, en offrant gracieusement son talent d'illustrateur pour réaliser une édition multilingue largement diffusée de la DUDH adoptée en décembre 1948 par l'assemblée générale de l'ONU.

Le symposium d'Ottawa ratisse large. Il est appelé à s'interroger sur la culture de masse (*Sonne-t-elle le glas de la défense des droits?*), sur le rôle des médias et, davantage, sur les voix multiples de l'art et sur le *Nouveau dialogue: réconciliation pour le millénaire à venir* (ce dernier volet ayant comme modérateur l'écrivain John Ralston Saul).

On y a convié des personnalités du domaine des arts tels René-Daniel Dubois, Margie Gillis, Martine Beaulne, Monique Mercure et bien

d'autres, ainsi que nombre de personnalités de domaines scientifiques ou juridiques, tels John Polanyi et le juge Richard J. Goldstone, de la Cour constitutionnelle d'Afrique du Sud (ex-procureur du Tribunal pénal international sur l'ex-Yougoslavie et sur le Rwanda). Le mot de la fin sera laissé, samedi, à un petit-fils de Gandhi, Rajmohan, qui a dirigé en 1990 la mission indienne auprès de la Commission des droits de l'homme de l'ONU, à Genève.

On note la présence à ce symposium de l'actuel président du PEN international, le Mexicain Romero Aridjis, prolifique écrivain, diplomate et environnementaliste, qui a reçu en 1987 le prix Global 500 du Programme des Nations unies pour l'environnement.

Selon le professeur Mendes, cette rencontre sur l'artiste et les droits de la personne est une occasion sans précédent pour le public de mesurer le rôle de l'artiste et «la fonction cruciale des arts dans notre société».

Un Classique

Hydro Québec
présente

LANAUDIÈRE

en collaboration avec

La Presse

FESTIVAL INTERNATIONAL

DU 29 JUIN AU 1 AOÛT 1998

vendredi 24 juillet 20 h

Les beaux airs des grandes héroïnes tragiques et comiques de Rossini, avec la contralto Ewa Podles, vedette de La Scala, Covent Garden, La Fenice et l'Opéra de Trieste.

ORCHESTRE MÉTROPOLITAIN
JOSEPH RESCIGNO, direction
EWA PODLES, contralto colorature

ROSSINI Ouvertures et airs d'opéra



EWA PODLES

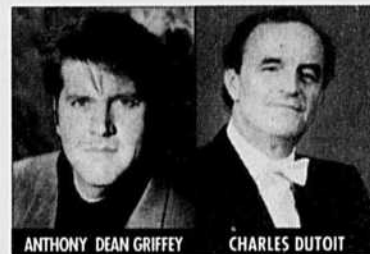
Amphithéâtre 42 \$ 34 \$ 25 \$ Gazon 15 \$

samedi 25 juillet 20 h

Un poème mystique intense et grandiose, de la plume d'un symphoniste français parmi les plus originaux du 20^e siècle, Charles Tournemire. Sublime ode à la paix, pour ténor, chœur, orgue et orchestre.

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
CHARLES DUTOIT, direction
ANTHONY DEAN GRIFFEY, ténor
IWAN EDWARDS, chef de chœur
CHOEUR SAINT-LAURENT

SAINT-SAËNS Symphonie no 3 avec orgue
TOURNEMIRE Symphonie no 6, pour ténor, chœur et orchestre, op. 48



ANTHONY DEAN GRIFFEY

CHARLES DUTOIT

Amphithéâtre 42 \$ 34 \$ 25 \$ Gazon 15 \$

dimanche 26 juillet 14h30 Desjardins

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE TROIS-RIVIÈRES

GILLES BELLEMARE, direction
CLAUDE LÉVEILLÉE, chansonnier, pianiste



CLAUDE LÉVEILLÉE

LÉVEILLÉE Un événement Léveillé symphonique.

Amphithéâtre 19 \$ 15 \$ 14 \$ Gazon 10 \$

lundi 27 juillet 20 h

Un jeune violoniste lituanien de 22 ans, au sens musical d'une grande profondeur, dont la virtuosité défie toute difficulté. Quatre chefs-d'œuvre de musique de chambre pour violon et piano.

JULIAN RACHLIN, violon
ITAMAR GOLAN, piano
BEETHOVEN Sonate no 5, op. 24, «Printemps»
BRAHMS Sonate no 2 en la majeur, op. 100
PROKOFIEFF 5 Mélodies, op. 35bis
FRANCK Sonate en la majeur



ITAMAR GOLAN

JULIAN RACHLIN

Église de Saint-Paul 22 \$

Mardi 28 juillet 20 h

Arcadi Volodos, un jeune pianiste de Saint-Petersbourg que la critique compare déjà à Vladimir Horowitz. Une virtuosité spectaculaire et une grande sensibilité.

ARCADI VOLODOS, piano
RAVEL
RACHMANINOV
BIZET / HOROWITZ
SCHUMANN
LISZT



ARCADI VOLODOS

Église de l'Assomption 22 \$

Venez pique-niquer à l'Amphithéâtre! Sur présentation de votre billet de concert, il est possible de pique-niquer sur le «gazon» à compter de 18 h les vendredis et samedis et à midi les dimanches.

Info LANAUDIÈRE/Bell
1 800 561-4343
430 759-4343
www.lanaudiere.org

Autobus «LE FESTIVAL-EXPRESS»
Offert tous les vendredis soir et samedis soir. Départ à 17 h 45 au «Centre Infotours», 1001, rue du Square-Dorchester (près du Métro Peel). Arrêt au côté sud-est de Berri / St-Catherine (au coin d'Archambault Musique, métro Berri-UQAM). Prix: 15 \$ (aller-retour, taxes incluses). Nombre de places limité. Billes disponibles à tous les points de vente.

Enfants de 12 ans et moins
Admis gratuitement, dans la section «gazon», si accompagnés d'un adulte.
Spécial concert et buffet champêtre Vendredi et samedi: 59 \$ (31 juillet: 47 \$) Dimanche: 34 \$

Canadien
Transport officielchaîne culturelle
Radio-Canada
Diffuseur officielDéveloppement
économique Canada
Canada Economic
Development

JOLIVETTE

ARTS VISUELS

Des petits pots et des grands

MARTIN BILODEAU
LE DEVOIR

C'est samedi que débute, sur le site extérieur de la galerie Val-David, dans les Laurentides, la 10^e édition de l'événement 1001 Pots.

Jusqu'au 16 août, les visiteurs pourront contempler 25 000 pièces réalisées par 122 céramistes et potiers et découvrir, à travers une série d'activités mises sur pied parallèlement, les différentes techniques de fabrication, de cuisson et de refroidissement.

Ainsi, les tables et les présentoirs du lieu champêtre seront jonchés de vases, de pots, d'amphores, de soupières, de théières, d'objets utilitaires ou décoratifs, faits de grès, de porcelaine, de faïence ou de terre à raku, de couleurs vives ou mates, façonnés sur des tours ou à la main, cuits dans des fours électriques ou à gaz, aux finis rugueux ou lisses, aux glaçures lustrées ou mates, d'aspects timides ou d'allures autoritaires; bref, de tout et que du beau, si on se fie à l'échantillonnage présenté hier midi aux journalistes, en avant-goût de l'événement — le plus important en son genre en Amérique du Nord —, déclenché samedi midi par un important vernissage auquel le grand public est convié.

Il faudra retrouver, parmi les tables réparties sur plusieurs secteurs distincts (la cour, l'atelier, la galerie, la boutique, etc.), les superbes vases de couleur sable et au fini mosaïque de la céramiste Catherine Auriol, dont les couvercles représentent la tête d'un homme chauve qui semble interpeller le soleil.

Les beaux grands vases de Marie-Ange Samon, ancienne tisserande convertie à la terre qu'elle modèle à la main, en y apportant une infinité de détails, de reliefs et de couleurs, interpellent l'œil par leur majesté. Aussi, le vase en forme de courge verticale d'André Floyd, objet d'une pureté exceptionnelle, ainsi que la grande amphore-ballon de Gigi Pépin, qui rappelle une cabane à moineaux par son ouverture circulaire sur le côté, sont des pièces admirables qui, à en juger par le nombre d'expo-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Julie Tremblay exhibe ici une des œuvres de l'exposition.

sants et de pièces montrées au public (pour la vente et le regard), ne sont que la pointe de l'iceberg.

1001 POTS

Du 25 juillet au 16 août
La galerie Val-David